

1063

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**La formation documentaire des étudiants  
à la bibliothèque Universitaire de Toulon**

**Elisabeth FREMINET**

**sous la Direction de  
Jean -Michel SALAUN  
ENSSIB**

**1995**

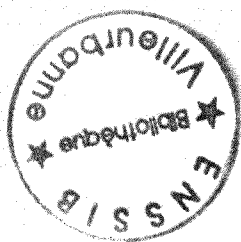
39

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**La formation documentaire des étudiants  
à la bibliothèque Universitaire de Toulon**



**Elisabeth FREMINET**

**sous la Direction de  
Jean -Michel SALAUN  
ENSSIB**

**1995**

**Lieu du stage :  
Bibliothèque universitaire de Toulon (Var)  
Directeur de stage :  
Chantal MARIE, Conservateur**

1995

DCB

39

*Nous tenons à remercier J.C. RODA, Conservateur général  
du Service commun de la documentation, pour l'accueil  
inconditionnel qu'il nous a réservé,*

*Chantal MARIE, responsable de la formation, pour son soutien,  
et toutes les personnes qui ont bien voulu nous consacrer de leur  
temps.*

**Résumé :**

En France la formation des étudiants à la documentation a été introduite, dans les bibliothèques universitaires, plus tardivement que dans les pays anglo-saxons et le Canada et n'y est pas encore généralisée. L'expérience de la bibliothèque universitaire de Toulon est ici examinée sous l'angle du marketing adapté aux bibliothèques et centres de documentation. Cette analyse tend à faire ressortir les atouts et faiblesses d'une activité replacée dans son contexte et à permettre aux responsables d'orienter leur action. Elle met en évidence la place et le rôle de la bibliothèque universitaire dans la politique pédagogique de l'université.

**Abstract :**

In France user education and documentary training for students was introduced in the university libraries later than in North America and England, and is not yet generalized. A marketing approach is applied to the case of the university library of Toulon : the analysis highlights the strengths and the weaknesses of this activity in its context, and it should allow the people who are responsible of it, to lead their action. It points out the place and the role of the library in the university teaching policy.

**Mots-clefs :**

Formation utilisateur ; assistance utilisateur ; bibliothèque universitaire ; recherche documentaire ; technologie information ; accès information.

**Keywords :**

User training ; user assistance ; university library ; document retrieval ; information technology ; information access.

<b>Introduction</b>	P. 3 à 5
<b>1 - La bibliothèque dans l'Université</b>	P. 6
1.1 L'Université de Toulon et du Var	P. 6 à 7
1.2 La bibliothèque universitaire	P. 8 à 10
<b>2 - La formation documentaire</b>	P. 10
2.1 Problématique générale	P. 10 à 14
2.2 la France face aux modèles étrangers	P. 14 à 20
<b>3 - La formation documentaire à l'U.T.V.</b>	P. 21
3.1 Mise en place et gestion	P. 21 à 22
3.2 les Actions de formation	P. 23 à 30
3.3 Bilan	P. 30 à 36
<b>4 - Le peuple étudiant</b>	
4.1 Les étudiants et leur B.U.	P. 36 à 37
4.2 Pratiques documentaires	P. 37 à 38
4.3 Une triple attente	P. 38 à 40
4.4 Profils	P. 41 à 43
<b>5 - Les partenaires de la formation</b>	P. 43
5.1 Bibliothécaires : quelle implication ?	P. 43 à 45
5.2 Le monde enseignant	P. 45 à 48
5.3 Un partenariat à développer : Les C.D.I.	P. 48 à 49
<b>6 - Le poids de l'environnement</b>	P. 50
6.1 La poussée des nouvelles technologies	P. 50 à 53
6.2 Crise et mutation de l'université	P. 53 à 56
6.3 De la reconnaissance à une volonté institutionnelle	P. 56 à 58
<b>7 - Bilan et perspectives</b>	P. 58
7.1 Atouts et faiblesses de la formation	P. 58 à 60
7.2 Quel nouveau rôle pour la B.U. ?	P. 61 à 63

## **Bibliographie**

## **Annexes**

## INTRODUCTION

On juge aujourd'hui un organisme moins à ses performances qu'à sa capacité à s'adapter à son milieu et à évoluer. Or le contexte de cette fin de siècle est marqué par une évolution rapide, à la fois, de la société, du rôle de l'information et des nouvelles technologies.

Un organisme tel qu'une bibliothèque universitaire ne peut plus rester à l'écart des mutations qui s'opèrent autour d'elle et qui rendent nécessaire que son action soit sans cesse "revue et corrigée" en fonction de cette évolution.

S'ouvrir sur leur environnement et se rapprocher de leurs "clients" tels sont les éléments d'un pari sur la modernité que tentent actuellement les bibliothèques universitaires après une trop longue période d'effacement.

Engagée dans ce processus depuis quelques années, la bibliothèque universitaire de Toulon, a fait de la formation à la documentation des étudiants une mission nouvelle, dictée à la fois par la nécessité et par une volonté de modifier son rapport à l'utilisateur.

Le besoin qu'ont ressenti les responsables de faire, après trois ans d'expérience, le point sur la situation, notre intérêt personnel pour la question, nous ont conduit à en faire le sujet d'étude d'un stage qui s'y est déroulé durant 12 semaines de juillet à octobre 1995.

Il s'agissait pour nous non pas de s'en tenir à une approche théorique mais bien par une véritable étude de terrain, de rendre compte de l'extérieur, et très concrètement, de cette expérience, de faire une analyse de la situation pour éventuellement contribuer à une réorientation de l'action ou à la définition d'un nouveau programme.

Une approche marketing paraissait être, de ce point de vue, la démarche la plus appropriée : en effet *le marketing vise à optimiser les relations entre une structure et son environnement en orientant ses choix de développement et est une discipline qui privilégie l'action* (1) (1).

Par ailleurs cette approche offrait l'avantage de correspondre à l'esprit et au style de direction de J.C. RODA, conservateur général à la tête du Service Commun de la

Documentation.

Nous avons procédé à cette *tentative de description et de reconstruction de la réalité* en nous efforçant de suivre le chemin particulièrement balisé de la démarche marketing de J. M. SALAUN, exposée dans "Marketing des bibliothèques et des centres de documentation" et enseignée à l'ENSSIB.

Nous en sommes volontairement resté à la première des deux étapes fondamentales : l'analyse et la stratégie. En effet, il ne nous appartenait pas, en tant que stagiaire, de définir l'une ou l'autre stratégie qui pourrait découler de la phase d'analyse.

Notre question était plutôt de savoir en quoi cette mission pédagogique ébranle le schéma classique de fonctionnement d'un tel établissement et quel rôle peut jouer une bibliothèque universitaire, telle que celle de Toulon, dans le cadre de la politique pédagogique de l'université.

L'analyse a porté sur trois points : l'activité de formation proprement dite, le public étudiant auquel elle s'adresse, et plus généralement sur l'environnement tant immédiat que plus lointain. Après quoi, cette analyse a servi à dégager un certain nombre d'éléments permettant de fonder une stratégie.

Nous avons pour cela utilisé les matériaux suivants :

- l'ensemble des dossiers ou données plus ou moins formalisées, ayant trait à la politique et aux actions de formation,
- trois enquêtes récentes réalisées sur le public étudiant de l'université et dont nous avons exploité la partie des résultats pouvant intéresser notre étude (2),
- une enquête par entretiens semi-directifs que nous avons menée auprès de quelques enseignants,
- des résultats et conclusions tirés des entretiens informels et des contacts que nous avons eu avec l'ensemble du personnel,
- les observations que nous avons pu faire sur le terrain.

L'analyse de la littérature sur le sujet nous a permis d'aborder un thème que nous connaissions mal, d'avoir un état précis de la question et de la situer dans un ensemble

plus large.

Le sujet s'est révélé plus vaste qu'il ne paraissait au début. Certains aspects sont sans doute négligés faute d'informations ou de temps. D'autres mériteraient à eux-seuls une étude approfondie.

Toutefois cette analyse quelque peu "clinique" ne nous fait pas oublier la difficulté qu'il y a à passer de la théorie à la pratique. Nous espérons que ces observations de la part d'un professionnel à l'expérience limitée et étranger au monde universitaire ne seront reçues que comme des encouragements.

---

(1) Les numéros qui figurent entre parenthèses dans le texte renvoient aux ouvrages de la bibliographie ; les phrases ou membres de phrase en italique sont empruntés aux auteurs ou aux personnes citées.

(2) Il était d'une part intéressant d'exploiter des enquêtes déjà réalisées et d'autre part impossible d'en mener une par nous-mêmes pendant une période où les étudiants étaient en grande partie absents de l'université.



## 1 - LA BIBLIOTHEQUE DANS L'UNIVERSITE

### 1.1 - L'Université de Toulon et du Var (3)

De création récente, l'université de Toulon et du Var est une université multidisciplinaire, de taille moyenne, qui du fait d'une croissance très rapide et de la politique de délocalisation se répartit aujourd'hui sur 4 sites.

*Institution d'équilibre entre Aix et Nice* (4), née dans la période d'expansion des années 60 et sur le modèle alors en vogue (campus à l'américaine), l'UTV est marquée dans son histoire par les dates suivantes :

- 1968 : un IUT est créé au centre de la ville de Toulon, embryon de la future université.
- 1971 : des UFR de Sciences et techniques, Droit et Sciences Economiques s'installent autour de l'IUT transféré sur le site de La Garde. Un *Centre universitaire* est créé.
- 1978 : le Centre universitaire est transformé en *Université*, Etablissement Public d'Enseignement Supérieur, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La crise ayant affecté les universités françaises entre 1970 et 1980 (11) n'a pas touché l'UTV alors en plein développement.

Depuis 1989, avec une forte implication de la Région et des collectivités locales, la progression se fait très rapide. Les contrats de Plan Etat-région (1989-1993 puis 1994-1998) mettent l'accent sur le développement de formations technologiques supérieures et de formations professionnalisées. Le Plan Université 2000 (1991) est accompagné d'un Schéma Régional fixant des objectifs de développement ambitieux.

Aujourd'hui l'UTV (5) compte 4 UFR (Droit, Sciences, Lettres, Sciences Economiques) , un IUT comportant 7 spécialités, une Ecole d'ingénieurs (ISITV) et délivre des diplômes nationaux du 1er au 3eme cycles d'étude. Elle développe parallèlement une importante activité de formation continue et ouvre une Université d'été. Les activités de recherche sont essentiellement centrées sur les sciences de l'environnement et les sciences de l'ingénieur ainsi que les mathématiques appliquées et le Droit.

---

(3) Il n'existe pas de mémoire écrite de l'UTV. Les informations que nous fournissons ici proviennent des différents contacts et entretiens que nous avons pu avoir lors de notre stage.

(4) Selon André SABATIER, Doyen de la Faculté de Droit

(5) Annexe I

La dominante scientifique des origines tend à s'estomper avec le développement des secteurs juridiques et économiques et la création récente d'une UFR Lettres promise à une importante extension.

Figurant parmi les universités les plus jeunes de France, elle est parmi celles dont la population étudiante a cru le plus rapidement : en 27 ans (1978-1995) elle est passée de 58 à 8132 étudiants (6). Plus de 12000 étudiants sont attendus à l'horizon 2000.

Dans un environnement privilégié, sur une commune périphérique de Toulon consciente des atouts que représente pour elle l'université, le site central (38 ha) a, en raison de cette forte expansion, trouvé rapidement des limites géographiques. Deux antennes ont été créées récemment à Draguignan et à Saint-Raphaël ; la faculté de Droit a renoué au début de 1995 avec les origines de l'université en s'installant dans des locaux neufs au centre ville de Toulon.

Université jeune et dynamique, qui a su garder jusqu'ici une dimension humaine, l'UTV reste une université où il fait bon étudier.

Mais il semble qu'aujourd'hui elle ne soit plus à l'abri des problèmes qui touchent l'université française : croissance massive et accélérée des effectifs, particulièrement ceux du 1er cycle, manque de moyens, taux d'échec inquiétant. Elle paraît être aujourd'hui en situation de crise, *agitée par des divergences aiguës entre les responsables de sa gestion et de son devenir* (7); ce contexte local singulier pourrait déboucher sur une période de transition en 1995-1996.

---

(6) Voir annexe II. 8132 étudiants est le chiffre le plus récent (avril 1995) qui nous a été fourni par le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)

(7) Var Matin, 22 octobre 1995

## 1.2 - La Bibliothèque universitaire

Dans cet environnement plutôt favorable, la Bibliothèque Universitaire a suivi de très près l'évolution rapide de l'Université.

Constituée à partir d'un modeste fonds de la bibliothèque de l'IUT, la Bibliothèque Universitaire est créée en 1971 en même temps que le Centre Universitaire. A cette date un conservateur est nommé à sa tête.

La Bibliothèque s'installe dans des locaux spacieux et modernes grâce aux fonds issus d'un legs exceptionnel (8) alors que sur le plan national sévit une "crise des bibliothèques universitaires"(11). Elle devient Service Commun de la Documentation en 1987 en application du décret n° 85-694 du 4-07-1985. Suivent des années de gestion bibliothéconomique traditionnelle où la Bibliothèque Universitaire est plus tournée vers l'intérieur que soucieuse de son public à qui elle n'a encore que peu de choses à proposer : les fonds se constituent, l'informatisation du prêt et de la gestion des périodiques est entreprise.

L'arrivée d'un nouveau directeur en 1992 marque une véritable rupture et l'instauration d'un style nouveau placé sous le signe de l'ouverture.

La première décision de J.C. RODA est de faire abattre les cloisons pour offrir en libre-accès une grande partie des collections. Il emprunte au management concepts et pratiques : une enquête de satisfaction est commandée en 1992, suivie d'une enquête sur la lecture des étudiants en 1994. Il s'agit pour le directeur de *fournir une estimation en vue de l'action* (13).

Résolument tourné vers son environnement immédiat, il cherche à nouer des relations avec les enseignants et à mieux intégrer la bibliothèque dans l'université. C'est dès 1992 qu'est prise la décision d'introduire des enseignements documentaires directement en liaison avec les UFR.

---

(8) Le legs BEGUET, du nom du donateur, professeur de Droit à l'Université de Toulon et qui a laissé son nom à la Bibliothèque

Le SCD de Toulon *ne pouvant rivaliser avec ses voisins marseillais et niçois sur le plan de la documentation, a orienté ses choix sur la technologie multimédia, l'informatisation et le transfert de l'information* (9). Si l'informatisation n'est pas achevée à ce jour (la bibliothèque a fait le choix d'un logiciel de gestion intégré), l'établissement est néanmoins équipé d'une bibliothèque de CD-Rom connectée au réseau de l'Université, lui-même relié au réseau RENATER et possède deux accès INTERNET qui seront prochainement proposés aux utilisateurs (10).

Le tableau donné en annexe III traduit en chiffres la croissance régulière de son activité comme de ses moyens. Le tableau qui suit, et dont les données sont extraites de l'ESGBU 1993 (11), permet de la situer parmi les bibliothèques françaises. Figurant généralement en bonne place, la Bibliothèque Universitaire se distingue par un nombre d'heures d'ouverture et une audience supérieure à la moyenne française. Cependant elle connaît comme la majorité des autres bibliothèques un réel sous-équipement et c'est comme partout le manque de personnel qui reste le problème le plus crucial ; l'évolution des effectifs est loin de correspondre à la croissance du public étudiant et marque un net déficit par rapport à la moyenne nationale.

	Nombre d'heures d'ouverture	m <sup>2</sup> /étudiant	Dépenses doc/ lecteur inscrit	Nombre d'inscrits/ argent	Etudiants inscrits/total étudiants
BU TOULON	2 543	0,35*	250	510	87%
Moyenne française	2 240	0,52	242	397	63%

\* Situation corrigée en 1995 avec l'extension des locaux pour atteindre 0,53 m<sup>2</sup>/étudiant

(9) J.C. RODA, Bilan du contrat quadriennal 1992-1995 (document interne)

(10) L'ouverture de ce nouveau service a fait l'objet d'un PPP (Projet Professionnel Personnel) par une bibliothécaire en cours de formation à l'IFB. Pour un aperçu des ressources informatiques voir l'Annexe IV

(11) Enquête Statistique Générale des Bibliothèques Universitaires

Victime d'une crise de croissance, le SCD réunit aujourd'hui 4 sites géographiquement éloignés :

- la bibliothèque centrale accueillant les étudiants du campus (Lettres, sciences économiques, Sciences, IUT),
- la bibliothèque de la faculté de droit située au centre ville ,
- la bibliothèque de l'Ecole d'ingénieurs,
- une bibliothèque d'antenne à Draguignan, rattachée à la section Droit.

Ces sites forment trois sections autonomes dirigées chacune par un conservateur ou un bibliothécaire.

La difficulté qui se présente aujourd'hui est de pouvoir continuer à satisfaire les besoins liés à la recherche et de prendre en charge une nouvelle population étudiante. Comme toutes les bibliothèques elle se trouve dans une position peu confortable, prise entre les représentations et les désirs des enseignants, les besoins des étudiants et les limites des moyens de son action. Mais une certaine reconnaissance du rôle de l'établissement semble aujourd'hui acquise et en quelques années l'image de la bibliothèque s'est sensiblement améliorée.

## **2 - LA FORMATION DOCUMENTAIRE**

### **2.1 - Problématique générale**

Il n'est pas d'article de la littérature professionnelle qui ne contienne en préambule cette constatation devenue un lieu commun : nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère nouvelle de la société de l'information ; celle-ci est devenue universelle et l'avenir appartient à celui qui maîtrise cette information. La banalité du propos mérite-t-elle qu'on s'y attarde ? Oui dans la mesure où l'on constate qu'il a pénétré aujourd'hui tous les esprits, y compris ceux du milieu éducatif et d'une profession souvent reconnue comme lente à intégrer les évolutions sociales.

C'est la même évolution qui a conduit à placer le consommateur, l'utilisateur au centre des préoccupations. Si le monde anglo-saxon a pris très tôt conscience de la nécessité de former les utilisateurs, en France, cette nécessité, taxée par certains d'effet de mode, semble s'être plus tardivement généralisée, non seulement dans le monde des bibliothèques et de la documentation, mais aussi dans celui des musées et des archives.

### Pourquoi former ?

Rendue plus urgente par une évolution extrêmement rapide des technologies de l'information, la formation des étudiants à la maîtrise de l'information peut correspondre à des objectifs différents, qui parfois convergent au sein d'une même formation.

L'objectif est tout d'abord d'ordre pédagogique: avec pour arrière-fond la remise en cause de la pédagogie traditionnelle, il s'agit avant tout d'apprendre à apprendre, de favoriser une meilleure assimilation des connaissances, de développer la capacité de chaque étudiant à gérer de façon autonome son processus personnel d'apprentissage et finalement lui apprendre à devenir chercheur. Cette exigence s'appuie sur le constat qu'il n'y a pas *d'autodidaxie documentaire* et que *l'acquisition de l'autonomie n'est en rien synonyme de travail solitaire ou en libre-service*(45).

L'objectif est ensuite plus largement d'ordre social et culturel : dans le cadre de la démocratisation de l'enseignement supérieur, il s'agit de donner à l'étudiant les outils qu'il ne possède pas forcément dans un contexte familial, de lui enseigner *des pratiques d'études et de recherches, qui faisaient autrefois partie des modèles culturels transmis socialement par imprégnation*, d'offrir à tous les chances d'accéder à l'information, de favoriser *l'affiliation intellectuelle* (18) de l'étudiant et à terme de faciliter son insertion dans la société.

L'objectif est enfin, et c'est une tendance qui pèse de plus en plus lourdement, d'ordre économique : il est clairement exprimé par François Hinard, Directeur de l'information scientifique et technique et des bibliothèques (12) et réaffirmé par D. Bretelle-Desmazieres : *l'enjeu culturel de cette capacité à maîtriser l'usage de l'information a été éclipsé à notre époque par des enjeux économiques et stratégiques...; l'information est un vecteur de prospérité et d'indépendance pour les pays* (32).

---

(12) Jusque juin 1995

Au demeurant cette formation est indispensable au sein des bibliothèques universitaires, où le libre accès tend à se généraliser : *moins la participation des professionnels est importante, plus l'éducation de l'utilisateur sera essentielle* (1). Elle est surtout rendue plus urgente par l'introduction des nouvelles technologies de l'information.

Au-delà de l'effet que peut avoir la formation documentaire sur la fréquentation des bibliothèques et l'optimisation des ressources documentaires, il apparaît (et nous le verrons à travers l'exemple toulonnais) qu'elle permet de renforcer les liens entre universitaires et professionnels de la documentation. *La bibliothèque gagne beaucoup à participer à de tels projets : une meilleure insertion dans l'université, une approche moins gestionnaire et plus scientifique du métier, une image plus valorisée des conservateurs et bibliothécaires* (13).

### Un flou terminologique

Nous l'avons vu, les objectifs sont multiples. Chaque formation, selon qu'elle englobe un ou plusieurs de ces objectifs, donnera lieu à des contenus variés. En reflet à l'étendue du champ d'application, cette diversité engendre des appellations très diverses.

La terminologie généralement employée est celle de *formation à l'information scientifique et technique* ; c'est elle qui apparaît le plus souvent dans la littérature spécialisée et les textes officiels. Elle est née dans les années 70 et correspond à la prise de conscience officielle des enjeux de l'information. Comme le note I. POISSON (46) cette dénomination est trop réductrice aux seules sciences (dures) et aux techniques, alors qu'aujourd'hui l'information, même celle du technicien, de l'ingénieur ou du chercheur, touche également aux domaines juridiques ou économiques.

---

(13) Propos tenus par Claire PANIGEL lors du colloque "L'utilisateur dans la bibliothèque", qui s'est tenu les 8 et 9 sept. 1995 à Nice.

La *formation des utilisateurs*, appellation généralement employée au sein des bibliothèques ou centres de documentation, a une finalité très restrictive dans la mesure où elle vise essentiellement la bonne utilisation des ressources de la bibliothèque. Elle se limite dans ce cas à la recherche de l'information à partir des outils proposés, au risque de devenir une formation purement instrumentale.

*L'initiation à la recherche documentaire* est retenue le plus souvent par les documentalistes des CDI ; elle met l'accent sur la méthodologie et reflète leurs préoccupations d'abord pédagogiques. Mêmes préoccupations chez A. COULON dans son *enseignement de la méthodologie documentaire*.

C'est le terme de *maîtrise de l'information* que retient D. BRETTELLE-DESMAZIERES, ainsi que J. MICHEL (14); il englobe l'ensemble des opérations du processus d'information, de la recherche à la production.

*Le management de l'information* dépasse la conception stricte de formation à la documentation et a pour but d'offrir des outils de réflexion sur les aspects économiques et sociaux de l'utilisation de l'information. Cet aspect est abordé surtout au cours de la formation de spécialistes de l'information.

Les professionnels des bibliothèques universitaires québécoises se retrouvent autour du concept unique de *formation documentaire* utilisé comme l'équivalent francophone de "bibliography instruction", "library skills" et "library user education" (28) ; il est défini comme *l'ensemble des activités d'apprentissage permettant de connaître et d'utiliser les sources d'information et les ressources documentaires de façon optimale afin de répondre à des besoins d'information pour fins d'étude, de recherche et de ressourcement permanent* (26).

C'est cette notion de *formation documentaire* que nous retiendrons et qui nous paraît la plus adaptée pour rendre compte de ce type d'enseignement à l'Université de Toulon et du Var.

---

(14) "Principes directeurs pour la formation des ingénieurs à la maîtrise de l'information spécialisée", In : "Former et apprendre à s'informer..." (22)



Ce général défaut de rigueur terminologique n'est que le témoignage de la diversité des objectifs, des expériences et des contenus ; mais on peut penser qu'il ne favorise pas la reconnaissance de cette formation, du moins en France, par tous ceux qui ne s'y trouvent pas directement impliqués.

## 2.2 - La France face aux modèles étrangers

Sans en retracer l'histoire et l'évolution il nous semble utile de donner ici les caractéristiques de la formation documentaire telle qu'elle est conçue et pratiquée dans le monde anglo-saxon, afin de mieux mettre en lumière le cas particulier de la France. Un détour par le Canada français pourrait peut-être nous orienter vers un *modèle québécois*.

### Le monde anglo-saxon (15)

Considérés comme pionniers en la matière, les Etats-Unis ont développé une longue tradition de formation documentaire dans les bibliothèques. Inaugurée dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la "bibliography instruction" s'est développée durant l'entre-deux-guerres et devint "un phénomène quasi-général" après la seconde guerre mondiale, surtout à partir de 1960 où se renforce la politique américaine de développement de l'information scientifique et technique.

Cette politique de formation documentaire prend racine dans un contexte particulièrement favorable et propre au monde anglo-saxon : les bibliothèques font partie du paysage culturel et dans les universités, où les méthodes de transmission du savoir ont rapidement évolué vers "*l'instauration du travail indépendant*" et "*l'inculcation de capacités personnelles de formation*" (23), la bibliothèque occupe une place centrale. Par ailleurs les bibliothécaires possèdent un statut équivalent à ceux des enseignants qui leur reconnaît une fonction pédagogique.

---

(15) Nous nous appuyons sur la partie historique développée par G. LEFORT dans "S'informer pour se former et pour agir" (23) , sur le rapport qui nous a été fourni par Mme QUATREHOMME, Bibliothécaire à l'Université de Nice, à l'issue de son stage à la BU d'Aberdeen en Ecosse et les informations fournies par E.AZIZA (ENSSIB) depuis l'université d'Indiana (USA).

C'est surtout le cas des *reference librarians*, acteurs principaux de la formation documentaire dans le cadre d'une unité ou d'un département formation au sein de la bibliothèque, disposant d'un budget spécifique.

Aujourd'hui la formation documentaire aux Etats-Unis s'appuie sur les nouvelles technologies largement implantées dans les *academic libraries*. A titre d'exemple, la bibliothèque d'Indiana propose un accès à une bonne trentaine de banques de données en plus du catalogue général, permet la consultation de CD-Rom, ainsi que de journaux électroniques sur Internet, dans la bibliothèque elle-même et sur le réseau du campus.

Par ailleurs une salle réservée à une "bibliothèque virtuelle" offre une base textuelle contenant des grands classiques littéraires et des encyclopédies. A mesure que ces ressources prennent de plus en plus d'importance la formation des étudiants devient une des tâches essentielles des bibliothécaires du *reference department*<sup>qui</sup> font le lien entre séances de formation et aide individualisée au bureau d'information, ici très complémentaires.

A Aberdeen la formation documentaire est très développée, elle y est une véritable institution ; elle concerne l'ensemble des étudiants de l'université et se déroule selon un programme continu :

- une formation élémentaire en 1ère année vise à sensibiliser les étudiants à la bibliothèque et à ses outils ; elle concerne 2000 étudiants par groupes de 15 à 20,
- une formation intermédiaire (formation aux CD-Rom, recherche spécialisée) est assurée auprès des étudiants de 2e et 3e année,
- une formation supérieure adaptée aux exigences de la recherche concerne un millier d'étudiants.


Des formations particulières auprès des enseignants ou des élèves de terminale complète l'activité de professionnels de la documentation et de bibliothécaires qui ont reçu une formation pédagogique adaptée.

Un lourd programme d'évaluation par les lecteurs, par les enseignants et par les bibliothécaires, est mis en place au sein d'une unité, *l'Academic and community information service*, chargé de la formation des lecteurs mais aussi de la promotion de la bibliothèque auprès des enseignants et de son ouverture sur le monde extra-universitaire.

Ces deux exemples témoignent de l'avance parcourue par les pays anglo-saxons ; peut-être pourront-ils susciter des initiatives.

### Le modèle québécois (16)

Le Québec retient particulièrement notre attention parce qu'il offre le double avantage d'être proche des Etats-Unis par les moyens mis en oeuvre et les réalisations, et proche de la France par la langue et la culture. Pourrait-il de ce fait servir de référence, représenter un idéal ?

Les moyens des bibliothèques universitaires canadiennes sont au niveau de leurs homologues américaines (17). La fonction pédagogique est de longue tradition puisqu'elle est *intégrée à la politique documentaire depuis plus de 20 ans* (33). C'est partout une priorité dans la politique de l'établissement et la responsabilité du département formation est un poste placé haut dans l'organigramme. Il est intéressant de noter, à titre d'exemple, que la bibliothèque de l'UQAC (18) est organisée en deux divisions : la division des services de gestion documentaire et la division des services d'information, élément actif de valorisation des collections où la formation des usagers est l'activité principale. La formation documentaire, systématisée dans les universités canadiennes  représente *un indice de performance permettant d'évaluer les bibliothèques universitaires* (33).

Elle est le fait des bibliothécaires de référence qui disposent d'une haute qualification professionnelle doublée d'un diplôme élevé de spécialité universitaire. Ils disposent de nombreux outils de formation et d'équipements pédagogiques tels que laboratoires et salles de formation. La fonction formation est étroitement associée au service d'accueil par ailleurs très développé et disposant de moyens diversifiés (vidéos, guides, didacticiels de recherche documentaires...).

---

(16) Base de ce chapitre : Lisette DUPONT (28) et F. MONTBRUN (33)

(17) Les bibliothèques canadiennes proposent en moyenne 130 documents par étudiant et dispose d'un personnel pour 84 étudiants (350 en France!)

(18) Université du Québec à Chicoutimi

Ce tableau présente cependant des zones d'ombre qui ne sont pas sans rappeler les difficultés du système français. La formation souffre d'un manque de reconnaissance : *ces formations sont sporadiques et résultent de contacts personnels entre tel bibliothécaire et tel enseignant* (33) et l'adhésion des enseignants n'est pas évidente. Les bibliothécaires ne jouissent pas d'une reconnaissance statutaire comme enseignants et *son en butte aux limitations corporatistes imposées par les conventions collectives* (33).

La croissance massive des effectifs étudiants, dans un contexte de restrictions budgétaires, oblige les professionnels à faire plus et mieux par la coopération, la mise en commun d'outils visant l'autoformation et une démarche systématique d'évaluation intégrant la notion de qualité.

Dans cette mesure le Québec ne pourrait-il pas être, non pas un strict modèle, mais une source d'inspiration pour les professionnels français ?

### Le retard français

En France la formation à l'information est une préoccupation des pouvoirs publics depuis seulement une vingtaine d'années. Cette prise de conscience tardive des enjeux économiques de l'information s'est concrétisée par la création en 1973 d'un *Bureau National de l'Information* qui deviendra *MIDIST* (19) ; en 1982 création de la *DBMIST* (20) au Ministère de l'Education Nationale puis de la *DIST* (21) (dont les attributions seront reprises par la sous-direction des bibliothèques), et enfin des *URFIST* (22).

---

(19) Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique

(20) Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique

(21) Délégation à l'Information Scientifique et Technique

(22) Unité de Recherche et de Formation à l'Information Scientifique et Technique. Les URFIST sont chargés de la formation des enseignants et des bibliothécaires à l'utilisation des nouvelles technologies.

Par ailleurs des réformes successives introduisent la prise en compte de la formation à l'information dans l'enseignement supérieur (*en 1984 , la réforme des 1ers cycles a, pour la première fois fait apparaître de façon institutionnelle la problématique de la formation à l'IST (32) ).* Dans le même temps la Loi Jospin en 1989 (23) rendait obligatoire un CDI par établissement dirigé par un documentaliste et instituait en 1990 le CAPES documentation.

On le voit cette prise de conscience officielle s'est faite tardivement ; les initiatives qu'elle a suscitées, d'abord isolées, se sont multipliées, particulièrement depuis les années 1980 avec l'extension des nouvelles technologies de l'information, pénétrant progressivement les bibliothèques. Reposant sur le volontariat et l'investissement personnel d'un enseignant ou d'un professionnel de la documentation, elles en sont restées pour la plupart au stade expérimental. Les formations proposées, loin d'être généralisées, revêtent encore trop souvent un caractère instrumental ; l'absence d'outils pédagogiques communs met en lumière ce caractère novateur.

Dix ans après la réforme des premiers cycles mettant l'accent sur les langages fondamentaux, le chemin parcouru semble limité quant à l'aptitude de l'étudiant à maîtriser l'information, du moins dans l'université. Les grandes écoles avaient, dès cette époque, pris une position d'avant-garde : les formations y sont aujourd'hui généralisées et la *Conférence des grandes écoles* joue un rôle majeur de fédérateur tout en menant une réflexion de fond (22, 23, 29) et sert actuellement de référence aux formateurs des universités.

Placé sous le signe du volontariat, la formation documentaire manque d'organisation et de coordination au plan national. F. MONTBRUN souligne *l'atomisation des réflexions* au sein de la profession (24).

---

(23) Loi d'orientation sur l'éducation ° 89-486 du 10 juillet 1989.

(24) Propos recueillis lors d'une entretien avec F. MONTBRUN

Le groupe de travail interministériel présidé par H. SERIEYX fait dans son rapport (22) les recommandations suivantes à propos de la formation à l'usage de l'information : *répertorier, évaluer et assurer la fertilisation croisée des initiatives existantes et constituer une unité de coordination opérationnelle assurant l'efficacité de l'ensemble des actions engagées*. Chose en partie faite pour la première recommandation, puisque vient de paraître le *Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles* (30), faisant état des expériences et actions menées en France.

Inscrite dans les textes, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la reconnaissance institutionnelle de la nécessité d'une formation à l'information est acquise. Elle est toutefois en butte à divers obstacles d'ordre culturel : le français a toujours eu un *rapport libéralo-romantique au livre* (34), ce qui peut expliquer le retard pris sur le monde anglo-saxon. Par ailleurs le caractère transversal des formations documentaires est peu conforme au système éducatif et à la culture française où l'enseignement est, avant tout, disciplinaire et cloisonné et ressort d'un savoir professé : *notre culture se trouve donc la plus handicapée face à la nouvelle donnée de l'information* (25); dans le domaine pédagogique on ne peut que constater la lente évolution des mentalités malgré la cascade de réformes introduites dans l'enseignement.

De plus la formation documentaire apparaît comme un investissement à long terme, dont on ne mesure pas bien le degré de rentabilité et dont on ne voit pas nécessairement l'application immédiate. Elle fait au mieux partie d'une vague culture générale peu prise en compte dans un enseignement purement disciplinaire.

Malgré une incontestable reconnaissance institutionnelle, le Ministère n'a que depuis peu initié, en direction de la formation documentaire, une politique incitative accompagnée de moyens.

---

(25) D. BRETTELLE-DESMAZIERES : "L'intégration de la formation à l'information" In : (32)

En 1992 la DISTB, au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, lance un premier *appel à propositions* pour le développement des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur et propose un soutien financier pour la mise en place d'actions. Ce programme a permis de concrétiser des projets menés par des universités pionnières et d'élargir des formations déjà existantes. Cet appel à propositions a été renouvelé en 1995, mettant l'accent sur les nouveaux supports de l'information et les exigences d'un enseignement de masse.

L'action appréciable, mais limitée en moyens, des URFIST n'a pu concerner qu'un nombre restreint de personnes et principalement des enseignants, chercheurs ou les professionnels de l'information. A cette mise à disposition de moyens, s'ajoutent le "ticket modérateur" (26) et la réduction de tarif accordé par le serveur Questel pour les enseignants et bibliothécaires qui assurent une formation. Si ces soutiens sont loin d'être négligeables, ils restent encore très limités face aux besoins exprimés.

Le retard français qui *risque d'avoir des conséquences très négatives sur la compétitivité scientifique et économique du pays* (27) s'explique sans doute aussi par le notoire manque de moyens de l'université française (28) et l'énergie dépensée à replacer au plus vite la France à un niveau au moins honnête parmi les pays développés.

Mais on ne saurait méconnaître que le poids du passé, la prise en compte des spécificités françaises, le contexte encore défavorable, font que la France ne pourra en aucun cas se saisir d'un quelconque modèle, mais créer le sien propre.

Une révolution mentale est en train de s'accomplir dans la profession. La formation documentaire devient une mission nouvelle. Mais quelles implications, quels bouleversements, quelles compétences nouvelles impliquent-elles ? Nous nous proposons de le voir au travers de l'exemple toulonnais.

---

(26) Le ticket modérateur représente la prise en charge par le Ministère d'une partie des coûts d'interrogation aux bases de données.

(27) F. BALLE. Introduction au "Répertoire..." (30)

(28) La France consacre 0,75% du PIB à son université, l'ensemble de l'Europe 1,17% et les USA 1,7% ! (informations recueillies au cours de l'enseignement de B. POUYET à l'ENSSIB)

### **3 - LA FORMATION DOCUMENTAIRE A L'UTV : 1992-1995**

#### **3.1 - Mise en place et gestion de la formation**

La politique de formation documentaire se met en place en 1992 sous l'impulsion du nouveau directeur. Elle cadre avec l'esprit d'ouverture de J.C. RODA, le souci de placer l'étudiant au centre des préoccupations et une forte conviction que la Bibliothèque Universitaire ne peut remplir sa mission qu'en instaurant des liens étroits entre enseignants, étudiants et professionnels de la documentation. Il s'agit également, d'une manière sous-jacente, de permettre de gérer de manière optimale un service public de plus en plus lourd avec des effectifs réduits.

Dans son projet d'établissement (1991), J.C. RODA en fait une priorité au même titre que la poursuite de l'informatisation de la bibliothèque et sa mise en réseau. Cette forte volonté se concrétise rapidement en plan d'action et se renforce avec l'arrivée de Chantal MARIE (sept. 1992) dont le profil et le projet professionnel correspondent exactement aux objectifs de cette nouvelle mission.

#### *De la tactique à la stratégie*

Une lettre circulaire est envoyée à tous les directeurs d'UFR visant à nouer des contacts et proposer les services de la Bibliothèque pour la mise en place conjointe d'actions de formation, l'objectif étant d'intégrer dès le départ ces formations aux cursus universitaires. Cet "appel à projet", coup d'envoi de la politique de formation documentaire, ne suscite pas de réaction immédiate - la proposition est novatrice et les esprits n'y sont pas préparés. L'absence de véritable plan de formation n'a pas empêché le développement progressif des actions au coup par coup, à partir d'opportunités et d'un réseau de bonnes relations nouées avec quelques enseignants.

L'objectif plus ou moins conscient étant de prouver par le succès le bien-fondé d'un tel enseignement et par un effet "tache d'huile" de révéler des besoins non encore exprimés.



Ce n'est donc pas la voie institutionnelle, mais un mode relationnel qui a été préféré : il s'agissait de proposer une formation "clés en main", de mettre en place un partenariat avec les enseignants, et tout en assurant la majorité des enseignements, de l'intégrer au cursus universitaire. Si cette façon de procéder relève plutôt d'une tactique que d'une véritable stratégie, elle n'en a pas moins porté des fruits. Cependant une certaine limite semble aujourd'hui atteinte : la formation piétine de l'aveu même de J.C. RODA.

L'ampleur de la tâche à accomplir, la limite des moyens de la bibliothèque, obligent aujourd'hui à passer par la voie institutionnelle et d'inaugurer un véritable plan stratégique de formation.

Fortement soutenue par la direction, la politique de formation est pilotée par Chantal MARIE qui remplit la double fonction d'adjoint au directeur et de responsable des services communs, en l'occurrence l'ensemble des applications informatiques et la formation des usagers. Elle est par ailleurs relais URFIST de l'Académie de Nice. Sa position dans l'organigramme (29) au-dessus du fonctionnement des différentes sections reflète l'importance accordée à la formation documentaire dans la vie de l'établissement. Chantal MARIE consacre donc environ la moitié de son temps à cette fonction pédagogique : d'une part elle noue des contacts avec les enseignants et travaille avec les responsables pédagogiques des différentes UFR pour élaborer les programmes et d'autre part elle dispense elle-même des heures d'enseignement. Le nombre d'heures assurées gratuitement par la bibliothèque a été, dès le départ, volontairement limité à 200. Elle n'a été qu'occasionnellement aidée dans cette tâche par d'autres membres du personnel et se trouve aujourd'hui seule parmi le personnel de la Bibliothèque Universitaire à assurer cet enseignement.

---

(29) Voir Annexe V

### 3.2 - Les actions de formation

On distingue traditionnellement deux modes de formation : tout d'abord une formation que l'on peut qualifier de "légère", assurée par les services de la bibliothèque dans le cadre de l'accueil des étudiants et qui se limite à Toulon à de traditionnelles visites de bibliothèque et à l'aide personnalisée que peut apporter le personnel dans le cadre du fonctionnement de l'établissement.

La "cellule" de formation exclut d'emblée de ses attributions cette formation légère pour se consacrer à une formule dite par opposition "lourde" (30).

Conséquence d'un certain "état d'esprit" ou volonté délibérée de la direction, cette dichotomie est un des aspects particuliers de la politique de formation à Toulon.

#### La formation "légère"

Il n'existe pas de statistiques ou au moins d'évaluation des visites de la bibliothèque effectuées par le personnel au cours de ces dernières années. Seul le témoignage des bibliothécaires-adjointes et les observations que nous avons pu faire sur le terrain dans un laps de temps très court (31) nous ont renseigné sur la nature et l'importance de cette activité qui relève entièrement de la fonction accueil.

Ces visites ne sont pas planifiées et s'effectuent à la demande soit d'un enseignant soit des étudiants eux-mêmes. Il semble qu'au fil des années cette activité ait été plus ou moins intense, voire n'ait pas été prise en compte à des moments difficiles de la vie de la bibliothèque, par exemple lors du déménagement de la section Droit et de la réorganisation des locaux.

Dans le cadre d'une récente relance de la fonction accueil, une visite est spontanément proposée aux groupes d'étudiants prenant une première inscription. Mais il semble que cette initiative dépende de la bonne volonté, du degré d'implication et de la disponibilité de la personne présente au poste d'accueil (magasiniers). Les visites sont prises en charge par la bibliothécaire-ajointe dite de "service d'accueil". Elles peuvent avoir une durée variable (de 1/4 d'heure à 1 heure) selon la taille et la qualité des groupes.

---

(30) Formule empruntée à J.E. TOSELLO-BANCAL (27)

(31) Notre stage s'est déroulé durant les mois de juillet, septembre et octobre ; la rentrée effective des étudiants et la reprise normale de la bibliothèque n'a eu lieu que fin septembre

Le contenu de la visite est laissé à la libre appréciation du professionnel qui le plus souvent improvise et adapte en fonction du niveau d'étude ou de la filière d'appartenance des étudiants concernés. Un canevas ou une grille de contenu permettrait sans doute de mieux cadrer la visite et de ne rien laisser échapper d'essentiel.

Au dire du personnel ces visites ont peu d'impact : les étudiants se sentent peu concernés, ils perçoivent mal en début d'année le bénéfice qu'ils pourraient tirer de l'établissement et ne voit pas immédiatement les applications possibles dans leur spécialité. Soit ces visites viennent trop tôt, soit il est nécessaire de les compléter par une seconde visite un peu plus tard au cours de l'année. C'est le constat que fait A.VERDIEL, certes dans un autre contexte, celui de l'Ecole des Sciences politiques de Grenoble, et qui, allégeant la première visite de rentrée propose à ses étudiants une visite plus approfondie quelques semaines plus tard (32).

En l'absence de retour de la part des étudiants ou mieux d'évaluation systématique, il n'est pas possible de juger de l'efficacité réelle de ces visites.

Quoiqu'il en soit , elles relèvent davantage d'une sensibilisation que d'une véritable formation, celle-ci étant entreprise à travers l'enseignement méthodologique de la formation lourde.

### La formation "lourde" (33)

Elle s'est développée selon deux axes :

- une formation documentaire proprement dite à destination des étudiants d'Assistanat juridique (34), des étudiants de D.E.A. de Droit et des élèves de l'Ecole d'Ingénieurs (ISITV),
- la prise en charge de l'option Documentation en année de Licence et Maîtrise de Langues Etrangères Appliquées. On le verra plus loin cette formation dont la finalité est différente prend une place à part dans la politique de formation menée par la bibliothèque.

---

(32) Propos recueillis lors du Colloque de Nice, les 8 et 9 septembre 1995.

(33) Nous renvoyons pour un aperçu global à l'annexe VI

(34) Cycle court de pre-professionnalisation

### Assistanat juridique

Très ancré dans la spécialité, l'enseignement documentaire a pour objectif de permettre à l'étudiant de mieux maîtriser la documentation juridique qui est fondamentale à l'enseignement du droit (l'étudiant en droit passe 50% de son temps de travail à la bibliothèque) (35), mais aussi de lui apprendre à trouver et exploiter l'information dont il aura besoin au cours de sa vie professionnelle, et de suivre une évolution rapide dans ce domaine.

Cet enseignement concerne un nombre d'étudiants restreint : 20 au maximum ; le contenu de la formation (36) a peu évolué depuis sa création. Partant de la documentation de base générale (encyclopédies, dictionnaires...), la formation est ensuite consacrée aux grands supports d'information du domaine juridique et s'attache à montrer la complémentarité du support papier et des CD-Rom. Au départ la bibliothèque a fourni une formation "clefs en main" ; il semble que la prise en charge intégrale de cette formation par un enseignant de Droit (les bibliothécaires n'intervenant plus directement dans la formation) entraîne, pour l'année universitaire 1995-1996, une modification de contenu et de forme : ancrage plus fort dans la spécialité et accent mis sur la méthodologie grâce à une pédagogie basée sur l'élaboration de dossiers juridiques.

Cette formation bien intégrée au cursus suit actuellement un rythme de croisière ; aucune évaluation qualitative ne semble avoir été faite à ce jour.

---

(35) Selon un enseignant de l'UFR Droit

(36) Voir en annexe VII le programme de formation documentaire en Assistanat juridique

### Ecole d'ingénieurs (ISITV)

La formation à l'information fait partie d'un module de culture professionnelle tripartite (information, communication, vie de l'entreprise) qui représente un poids non négligeable dans le programme général. En effet, elle revêt une importance particulière dans la formation de futurs ingénieurs qui seront inévitablement appelés à manipuler, exploiter et produire de l'information au cours de leur vie professionnelle. Cette formation progressive (37) sur les trois années d'enseignement privilégie les nouvelles technologies de l'information, en particulier les CD-Rom et Internet. De l'apprentissage de la collecte de l'information à la veille technologique, l'accent est toujours mis sur la place de l'information dans l'entreprise. Assuré au départ par la bibliothèque seule, l'enseignement est aujourd'hui pris en charge par un professionnel de l'information (conservateur chargé de la direction de la bibliothèque de section), d'un enseignant maître de conférences et d'un ingénieur informaticien, auxquels viennent se joindre des intervenants extérieurs (URFIST, IRIS (38), ARIST (39), INPI (40), AFNOR (41)). L'enseignement est très actif et outre la formation aux outils il privilégie l'élaboration de dossiers bibliographiques et thématiques et de produits documentaires. La formation est corrélée avec le stage de spécialité et le stage pré-professionnel industriel, tous deux soumis à évaluation (construction de bibliographie et d'un dossier général d'information se rapportant au stage).

Cet enseignement s'adresse à des étudiants admis en 1<sup>ère</sup> année après au moins un 1<sup>er</sup> cycle scientifique. Il s'agit donc là d'un public de haut niveau, motivé et bénéficiant d'un environnement pédagogique particulièrement favorable. La bibliothèque de section dirigée par un conservateur offre aux étudiants un accès au réseau de CD-Rom de la bibliothèque centrale ainsi qu'un poste accès Internet.

---

(37) Voir le programme en annexe IX

(38) Infothèque Régionale pour l'Industrie et les Sciences, dépendant de la Maison des technologies de Toulon et mettant à la disposition des entreprises ou autres organismes des outils facilitant un accès performant aux informations scientifiques, technologiques et économiques.

(39) Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique

(40) Institut National de la Propriété Industrielle

(41) Association Française de Normalisation

Baptisée "génie documentaire", cette formation a bénéficié du soutien ministériel dans le cadre de l'appel à projets lancé par la DISTB. Elle n'a fait l'objet que d'une évaluation partielle portant sur la session de formation aux CD-Rom.

L'option Documentation Internationale de la Licence et de la Maîtrise langues  
Etrangères Appliquées

Mise en place dès la création de la Licence Lettres Etrangères Appliquées (42), l'option Documentation prend une place à part dans la politique de formation documentaire. Elle n'a pas la même visée que les formations précédemment décrites et destinées à fournir aux étudiants les outils pour maîtriser l'information dans le cadre de leurs études et de leur futur métier. Il s'agit là d'une formation pré-professionnalisante, visant à "fournir aux étudiants les concepts et les méthodes nécessaires pour gérer l'information dans les petites et moyennes entreprises", en complément de solides compétences linguistiques et d'une bonne culture économique (43) qui forme l'enseignement de base et auquel l'option n'est pas directement liée par le contenu.

C'est une formation très lourde : 156 heures d'enseignement complétées par un stage pratique en entreprise ou dans un établissement documentaire. Cette option représente 2 modules sur les 8 que compte la licence.

Le programme (44) met l'accent sur l'étude des techniques documentaires mais comporte également une sensibilisation à la dimension internationale de l'information.

L'option Documentation de la licence LEA sert en fait de pivot ou plutôt de point d'appui de la politique de formation documentaire menée par la bibliothèque : elle permet indirectement de dresser une vitrine de la compétence documentaire et pédagogique de la Bibliothèque Universitaire et de son personnel et peut être accessoirement un réservoir d'étudiants bien formés, aptes à devenir moniteurs dans l'établissement.

---

(42) Création en 1993

(43) Extrait du document de présentation de l'Option Documentation

(44) Voir programme en annexeX

Aujourd'hui la réduction de cette option en un simple module optionnel (1/2 module au lieu de 2) réduit notablement la visée professionnelle et offre aux étudiants une formation documentaire poussée, utile à la poursuite des études (45), mais pas suffisante pour aborder un métier de la documentation. Elle tend à se rapprocher, sous sa nouvelle formule, de la formation documentaire assurée dans les autres filières.

L'enseignement assuré au niveau Maîtrise en 1994-1995 (46) renforce l'enseignement de Licence à un niveau professionnel supérieur. La Maîtrise pour des raisons administratives (elle ne correspond plus au cadre fixé par le Ministère) est dès l'année universitaire 1995-1996, purement et simplement supprimée, mettant du même coup un frein au recrutement d'étudiants au niveau licence.

### Les projets 1995-1996

D'autres enseignants visiblement sensibilisés à l'importance de la documentation et intéressés par les actions mises en place jusqu'ici, ont récemment fait appel aux compétences de la Bibliothèque en la matière pour introduire dans leur enseignement une formation documentaire de base. Il s'agira d'une part de former les étudiants en section Biologie et GEA de l'IUT (47), d'autre part d'amorcer un enseignement documentaire à l'UFR Sciences économiques.

L'intérêt de ces projets est qu'ils émanent de filières qui n'avaient connu aucune implantation de ce type d'enseignement jusque là, et où, dans le cas de l'UFR de Sciences Economiques, il touchera à terme l'ensemble des étudiants, de la première année à la maîtrise. Ces mêmes projets font toucher du doigt la nécessité, si l'on veut inaugurer un enseignement de masse, de disposer de moyens humains et matériels, bien supérieurs à ce que la bibliothèque universitaire peut fournir et que seule une véritable planification au niveau de l'institution permettra de mettre en oeuvre.

---

(45) La majorité des étudiants qui ont choisi cette option en 1995-1996, l'ont fait dans le but de préparer le concours d'entrée à l'IUFM, dans une école de documentation ou de se présenter au CAPES documentation.

(46) Voir Programme en annexe XI

(47) Gestion des Entreprises et des Administrations. On peut se reporter à la présentation générale des enseignements de l'Université de Toulon et du Var en annexe I

### Les moyens mis en oeuvre

- *humains* : de 1992 à 1995 les cours ont été assurés par les bibliothécaires, des intervenants extérieurs (vacataires) et des enseignants.

Les bibliothécaires ont assuré pratiquement seuls les formations au départ, puis se sont associés les compétences d'intervenants extérieurs, recrutés parmi des professionnels de la documentation de la région ou les représentants d'organismes tels que l'URFIST, l'ARIST, l'INPI... Des raisons d'ordre budgétaire ont réduit en 1994-1995 la part des intervenants extérieurs vacataires.

Quant aux enseignants, peu présents dans les premières formations, ils assureront en 1995-1996 la majorité des enseignements en Assistanat juridique et à l'Ecole d'Ingénieurs. Nous le verrons plus loin ce fait revêt une signification majeure quant à l'évolution de la formation documentaire et du rôle que la Bibliothèque y joue et y jouera.

- *matériels* : de 1992 à 1995 tous les cours ont eu lieu à la bibliothèque. On dispose pour la formation, d'une petite salle de cours (20 places maximum), d'une salle de documentation professionnelle à usage principalement des étudiants de l'option Documentation mais ouverte à tous.

On utilise pour les T.P. le réseau de CD-Rom de consultation publique situé au premier étage dans un lieu de passage, et les espaces documentaires pour les outils papier. L'absence d'atelier ou de laboratoire informatique ou même d'une salle de références, pose inévitablement de gros problèmes : les étudiants ne travaillent pas dans des conditions optimums, et les cours ou TD peuvent gêner les utilisateurs habituels, particulièrement quand il s'agit de l'accès au CD-Rom, dont le réseau peut être vite saturé.

- *financiers* : Cette activité semble ne rien coûter à la bibliothèque : il n'y a pas de ligne budgétaire.

Les frais de personnel, de matériel, de documents, les frais indirects de gestion sont transparents car inclus dans le fonctionnement général de l'établissement. Mis à



part le salaire d'un demi-poste de conservateur, ils seraient d'ailleurs bien difficiles à comptabiliser : les CD-Rom ont été achetés pour la consultation publique et sont d'un usage quasi illimité, les ouvrages font partie du fonds, etc...

Les salaires versés aux intervenants vacataires relèvent des budgets de chaque UFR et ne sont pas du tout maîtrisés par la bibliothèque. Les seules recettes directes proviennent de l'aide financière accordée par le Ministère dans le cadre de l'appel d'offres de la DISTB et sont versées directement à l'UFR concerné.

Créer une ligne budgétaire à la formation documentaire qui devienne un outil comptable révélateur de l'activité, obligerait à de savants calculs de répartition des coûts.

*L'Enseignement de l'IST n'a que très rarement été inscrit sur une ligne budgétaire de l'établissement. La difficulté d'évaluer le coût des prestations en est peut-être une des raisons* reconnaît M.C. SIRON. (32)

La formation documentaire est une activité transversale difficile à cerner financièrement dans le système actuel.

### 3.3 - Bilan de la formation

#### *Bilan quantitatif*

	juin 92	1992-1993	1993-1994	1994-1995
Etudiants concernés	40	100	168	205
Nombre d'heures d'enseignement étudiants	12	48	210*	263
Nombre d'heures d'enseignement**	20	132	312*	387
Nombre d'heures assurées par le personnel de la Bibliothèque	20	76	230	206

\* plus 80 h de tutorat

\*\* Les TD sont assurés par groupes d'étudiants

Comme le montre le tableau ci-dessus, la formation a concerné de 1992 à 1995 un nombre croissant d'étudiants.

Mais malgré les efforts déployés, cette politique de formation n'a eu qu'un impact très limité quantitativement puisqu'elle n'a touché qu'une toute petite partie de la population étudiante :

- 40 étudiants concernés en 1992 sur 5221, soit 0,77 %
- 100 " en 1992-1993 sur 6140, soit 1,63 %
- 168 " en 1993-1994 sur 7174, soit 2,34 %
- 205 " en 1994-1995 sur 7920, soit 2,59 %

Le nombre d'heures d'enseignement s'est brutalement accru en 1993-1994 du fait de la mise en place de l'option Documentation en LEA. Cet enseignement représente donc un investissement lourd pour un nombre limité d'étudiants concernés.

Le nombre d'heures d'enseignement assurées par le personnel de la bibliothèque a suivi cette évolution mais semble décroître du fait du retrait progressif du personnel de la bibliothèque.

### ***Bilan qualitatif***

Claire PANIGEL (48) retient 5 critères essentiels pour qu'une politique de formation puisse avoir les chances de réussir :

- il faut que préside un intérêt institutionnel, à la fois au niveau ministériel mais également au niveau local,
- des moyens suffisants doivent être dégagés en locaux, matériels et ressources humaines,
- la présence de bibliothécaires et enseignants motivés et prêts à travailler ensemble,
- la mise en place d'une direction pédagogique pour proposer un programme, coordonner les enseignements et en évaluer les résultats,
- l'intégration et la validation de ces formations.

---

(48) Informations recueillies lors du Colloque de Nice

Deux de ces conditions sont indéniablement remplies à Toulon (ils sont d'ailleurs posés comme critères essentiels pour qu'une action puisse être retenue dans le cadre de l'appel à propositions de la DISTB : c'est dire leur importance).

### *Une formation bien intégrée aux enseignements*

La formation documentaire est dans tous les cas intégrée au cursus de l'étudiant. Elle prend place dans les programmes d'enseignement soit sous forme de module (intégral ou partiel) soit d'unité de valeur ; l'enseignement est obligatoire au même titre qu'un autre et est validé et pris en compte dans l'évaluation finale de l'étudiant. La coopération bibliothécaires-enseignants est effective au niveau de l'organisation des enseignements et de leurs contenus, mais aussi au niveau de leur exécution.

L'intégration de cette formation est telle que, par exemple dans le cas de la filière Assistanat Juridique, partant d'un programme de formation fourni par la bibliothèque, trois années de travail en commun ont abouti à la prise en charge totale de la formation par les enseignants. Dépossession ou critère de réussite absolue, cette évolution a l'avantage d'intégrer parfaitement la formation au cursus et de résoudre les problèmes de moyens pour la bibliothèque, le partenariat entre enseignants et bibliothécaires pouvant se poursuivre d'une autre façon.

Sans stratégie définie au départ, la bibliothèque a misé sur la réussite de ces formations pour convaincre le milieu enseignant du bien-fondé d'une telle initiative.

L'effet "tache d'huile" escompté a en effet bien fonctionné puisque d'autres enseignants sensibilisés aux enjeux de l'information sont aujourd'hui demandeurs. Force est de constater que cette "prise" se limite à la frange perméable des filières professionnalisantes là où les enjeux de l'information paraissent évidents.

### *Une image de la bibliothèque valorisée*

Si la formation a touché un nombre d'étudiants trop restreint pour en mesurer les effets sur la bibliothèque en terme de fréquentation et d'usage, son image s'en trouve néanmoins renforcée. Aux yeux d'abord des enseignants et des responsables impliqués, qui ne voient plus la bibliothèque comme un simple prestataire de service. Aux yeux des étudiants concernés par la formation, qui comprennent le rôle de la B.U. autrement que comme salle de travail et distributeur de documents mais viennent plus facilement

solliciter le personnel au cours de leurs démarches documentaires. Elle a permis ainsi de rapprocher la bibliothèque de ses "clients" et de l'insérer davantage dans l'université.

### *Une existence encore fragile*

On le voit la bibliothèque a joué un rôle important en initiant des actions de formation, mais sans stratégie clairement définie au départ et toujours sur le mode relationnel. Ce "pilotage à vue", s'il offre l'avantage de la souplesse et d'une grande adaptabilité aux circonstances et aux opportunités, comporte des inconvénients.

Celui de la fragilité et de l'insécurité d'abord : une formation dépendant de l'enthousiasme et de l'investissement personnel de chacun peut à tout moment capoter avec la désaffection de l'un ou l'autre partenaire.

Non planifiée, la formation s'implante d'abord là où l'on est conscient de la nécessité de maîtriser l'information, c'est à dire dans les formations professionnalisantes. Il se trouve que ce sont les filières "finalisées à effectifs restreints" (49) qui ont été les premières concernées et justement là où l'on relève les plus forts taux de réussite. J.C. RODA, lui-même, la qualifie de *formation de prestige*. Elle n'a en effet pas touché les étudiants du premier cycle des filières "massives" telle que le Droit ou Sciences Economiques. Ce qui amène à penser que si l'on veut passer à une formation "extensive", il faudra nécessairement prendre en compte et planifier cette formation à l'échelle de l'université dans un projet pédagogique global, pour en assurer cohérence et moyens que la bibliothèque seule ne peut posséder. En effet comment former plusieurs centaines d'étudiants si l'on ne dispose pas l'infrastructure nécessaire (salle de formation, équipement informatique) et un personnel suffisant, compétent et enthousiaste. La bibliothèque seule ne pourra agir que dans la limite de ses moyens.

Moyens limités comme nous l'avons vu, car il n'y a pas de budget propre à la formation et les moyens financiers alloués par chaque UFR ne dépendent que de leur bonne volonté et peuvent à tout moment être retirés pour d'autres besoins.

---

(49) Pour reprendre la distinction opérée par J.E. TOSELLO-BANCAL (27)

Cette dépendance ne vaut pas seulement pour les moyens financiers. Des impératifs pédagogiques ou administratifs peuvent remettre en cause une formation pourtant bien installée. C'est le cas de l'Option Documentation de la Licence LEA réduite au quart et de la Maîtrise purement et simplement supprimée. La formation documentaire en DEA de Droit n'a pu être assurée que sur une année universitaire. Preuve que ce type d'enseignement ne jouit pas encore d'une reconnaissance suffisamment forte.

#### *Une action isolée de son contexte*

Par ailleurs le "secteur formation" de la bibliothèque, d'une façon délibérée, ne prend pas du tout en compte la formation dite "légère", et le contenu de l'enseignement exclut l'apprentissage des outils traditionnels de la bibliothèque et le repérage dans les lieux, dans la mesure où celui-ci est du ressort de l'accueil. Ce manque de liens avec les services de la bibliothèque rend inexistante la continuité pédagogique et fonctionnelle entre formation et accueil.

#### *Une nécessaire évaluation*

La formation documentaire réalisée depuis trois ans semble avoir été peu évaluée, du moins d'une façon systématique. Quels effets ont eu les enseignements documentaires sur le parcours de l'étudiant ? Ont-ils contribué à améliorer ses méthodes de travail ? En a-t-il tiré un quelconque bénéfice ? Faut-il modifier les contenus, la pédagogie ?

La seule évaluation portée à notre connaissance est une enquête réalisée dans le cadre d'un stage par une étudiante de l'Ecole Supérieure de Commerce de Saint-Etienne concernant la formation aux CD-Rom. S'intéressant à la fois à la formation elle-même et aux compétences méthodologiques des étudiants, cette enquête a permis de conclure :

- que les étudiants apprécient peu les cours théoriques, mais plutôt les TD,
- que le caractère facultatif de la formation diminuerait de 41% le nombre d'étudiants,
- que ceux-ci sont conscients de ne pas utiliser au maximum les sources et que la formation leur est utile,
- que le CD-Rom est apprécié comme source d'information.

On voit là l'intérêt d'une évaluation systématique, permettant à la fois de recenser les besoins, d'apprécier l'action menée, de la réorienter et d'en rendre compte, mais aussi peut-être de convaincre les instances de décision de la nécessité d'étendre la formation à l'ensemble des étudiants.

Certes le bilan d'une expérience de trois ans ne suffit pas à conclure que la formation documentaire contribue à l'affiliation et à la réussite de l'étudiant (50), mais mettre aujourd'hui en place quelques outils simples permettra de le faire au moment opportun.

### Evolution de la formation

La formation documentaire assurée depuis 1992 semble avoir évolué de trois manières :

- sur le plan de la pédagogie : les cours magistraux tendent à disparaître au profit de T.D. et les exercices au profit de travaux personnalisés et davantage reliés aux préoccupations de l'étudiant : dossiers documentaires et bibliographiques, projets tutorés, notes de synthèse, etc... Ce mode d'enseignement actif favorise l'autonomie de l'étudiant et renforce sa motivation.
- la formation est de plus en plus tournée vers l'utilisation des nouvelles technologies, très attractives et appréciées des étudiants. Les souhaits exprimés par les enseignants vont d'ailleurs dans ce sens. L'équilibre maintenu entre nouvelles technologies et support papier tend à se rompre.
- on passe de formations "clefs en main" proposées par la bibliothèque à une prise en charge progressive par les enseignants impliqués. Un processus de proposition-acceptation fait peu à peu place à un autre processus de demande-assimilation. Les contenus fortement imprégnés au départ des pratiques bibliothéconomiques et des usages de la profession s'en trouvent modifiés (51).

---

(50) Selon l'évaluation d'A. COULON (19) un « étudiant de DEUG 2 qui obtient une UV de documentation a 5 fois plus de chances de passer en licence qu'un étudiant qui ne suit pas ce type d'enseignement »

(51) On comparera les programmes de la formation assurés à l'Ecole d'Ingénieurs en 1992 (annexe VIII) et ceux assurés en 1995 (annexe IX)

### Conclusion :

Ne touchant qu'un nombre restreint d'étudiants, cette formation ne risque d'avoir que peu d'effet sur l'ensemble des pratiques documentaires des étudiants, d'autant plus qu'elle est totalement dissociée de la politique documentaire et d'accueil de la bibliothèque.

Mais malgré ses limites, la politique de formation a fort bien réussi : les formations en place semblent solidement implantées et la volonté, l'enthousiasme et la compétence ont pallié les insuffisances stratégiques. Cette expérience de trois ans a permis de sensibiliser les enseignants et d'engager un véritable partenariat. Elle a permis du même coup à la bibliothèque de mesurer ses forces. Emprunter une voie plus balisée n'aurait peut-être pas abouti au même résultat dans un laps de temps si court.

## **4 - LE PEUPLE ETUDIANT (52)**

L'UTV a accueilli durant l'année universitaire 1994-1995 un effectif global de 7920 étudiants.

Depuis 1968, date de la création de l'IUT, embryon de la future université, la croissance a été de 22 à 25% par an en moyenne (53) (+150% les dix dernières années). Cette croissance bien plus forte que celle de l'ensemble des universités françaises (30%) (54) s'explique bien sûr par la jeunesse de l'université de Toulon et du Var qui n'a pas encore atteint sa "maturité", mais sans doute aussi par le fait que la région PACA et tout particulièrement le département du Var ont connu ces dernières années une augmentation significative de leur population plus forte que celle des autres régions françaises (55). Le cap des 10 000 étudiants sera vraisemblablement atteint en 1997 (56).

---

(52) Expression emprunté à J.C. RODA (12). Ce chapitre est basé sur l'exploitation de trois enquêtes présentées en annexe XII, XIII et XIV et identifiées dans le texte par les lettres [A], [B] et [C].

(53) Voir Tableau en annexe II

(54) D'après les informations fournies par Mr POUYET lors de son enseignement à l'ENSSIB

(55) En 1994 croissance de + 0,4 % pour la France, + 0,8% pour la région PACA, +1,6% pour le Var (Sources INSEE)

(56) Informations fournies par le Service de la scolarité

L'équilibre entre littéraires et scientifiques, maintenu jusqu'en 1993 (57), tend à se rompre au profit des littéraires : les effectifs en Lettres ont doublé entre 1993-1994 et 1994-1995 ; 1400 étudiants sont attendus pour l'année 1995-1996.

L'arrivée massive à l'université des jeunes bacheliers et la création sur le campus de nouvelles sections (LEA, Lettres modernes) a considérablement renforcé l'effectif des étudiants du 1er cycle largement majoritaire lors des années antérieures : en 1990 il était déjà de 67%, en 1993-1994 il atteint 70% de l'effectif global alors que sur le territoire français il représente 50% de l'ensemble des étudiants.

On le voit la population étudiante évolue très rapidement et de façon très marquée : augmentation très forte du nombre d'étudiants au profit principalement des étudiants du 1er cycle et du secteur littéraire. Cette évolution ne peut pas être sans conséquence sur la nature des activités pédagogiques de l'université et particulièrement sur celles qui concernent notre étude.

#### **4.1 - Les étudiants et leur B.U.**

Les enquêtes indiquent un taux de pénétration de la bibliothèque particulièrement fort et tendant à augmenter légèrement chaque année : 86% des étudiants fréquentent la B.U. en 1994 [B], ils étaient 84% en 1992 [A]. Ce que corrobore l'augmentation du nombre d'entrées entre 1992 et 1994 (58).

Fréquentation massive doublée d'une fréquentation intensive de la bibliothèque, puisque 79% [A] à 87% [C] la fréquentent au moins une fois par semaine, pour y travailler sur place d'abord (78%) mais aussi pour retirer des documents (75%) [A].

Quoi qu'il en soit 71% des étudiants [B] affirment trouver leur documentation à la B.U.

"La fréquence d'utilisation augmente avec le niveau d'études et ce sont les étudiants de 2e cycle qui utilisent le plus la B.U.", soit 92% d'entre eux [B].

---

(57) Les étudiants de Droit, Sciences Economiques et Lettres représentant 52% des effectifs, ceux de Sciences et techniques, IUT, ISITV, Formation continue 48%

(58) Voir le tableau de l'annexe III



L'enquête sur la lecture [B] montre que l'étudiant toulonnais est largement attaché au livre : 48% estiment que la lecture est indispensable à leur réussite et 69% pensent qu'il n'est pas du tout dépassé ; tous réclament un plus grand choix de livres à la bibliothèque. En cela ils ne se différencient pas des étudiants français de l'enquête d'E. FRAISSE (4).

Posséder des méthodes de travail paraît important, voire très important, pour 82% d'entre eux, et particulièrement les redoublants : ceux-ci représentent 34 à 37,5% de l'ensemble des étudiants [B et C].

Les documents que nous avons pu exploiter nous renseignent par contre peu sur les non-usagers. Il est intéressant de noter toutefois que sur les 14% de non-usagers enregistrés [B], 53% estiment ne pas avoir besoin de la bibliothèque : méconnaissance, attitude héritée de l'enseignement secondaire ou non-besoin dicté par la pédagogie ? Il serait sans doute profitable, lors d'une prochaine enquête de mieux connaître ces non-usagers.

Largement fréquentée, majoritairement plébiscitée (85% des étudiants interrogés ont une opinion positive de la Bibliothèque [A]), la Bibliothèque Universitaire tient une place centrale dans les pratiques documentaires des étudiants toulonnais.

Les enquêtes nous renseignent également sur ces pratiques .

#### **4.2 - Pratiques documentaires**

Interrogés à ce sujet, ils sont 63% [B] à affirmer que le cours manuscrit (ou photocopié) est leur premier outil de travail et de documentation. Mais pas le seul puisqu'ils sont 82% à consulter et 73% à emprunter des documents ; 77% d'entre eux compulsent dictionnaires et encyclopédies.

L'utilisation du livre semble optimisée puisque 96% des étudiants utilisent la table des matières, 80% l'index et 61% prennent connaissance régulièrement ou parfois de la bibliographie contenue dans les ouvrages. Les bases de la pratique documentaire semblent donc acquises et cette constatation vaut quels que soient les niveaux d'étude ou les filières.

Acquis de l'initiation documentaire effectuée dans le cycle secondaire ou longue pratique du livre, ce résultat positif est à souligner car la connaissance de la structure du livre est généralement reconnue comme un facteur majeur d'appropriation du savoir.

Sondés sur leurs pratiques des nouvelles technologies, ils ne sont par contre que 12% à consulter des bases de données [B] et 27% les CD-Rom [C]. C'est donc une sous-utilisation évidente si on considère la visibilité et la richesse de ces outils mis à la disposition des étudiants à la bibliothèque Universitaire (59)

Qu'en est-il de l'utilisation des outils classiques de recherche documentaire ?

Les étudiants ne sont que 26% [C] à utiliser les catalogues sur fiches (60) et encore moins nombreux (8%) à consulter le catalogue sur microfiches [A]. Ils préfèrent dans tous les cas se servir directement en rayon (61): ils sont 70% à le faire selon l'enquête [A]. Il en découle que 69% d'entre eux estiment ne pas connaître toutes les ressources de la bibliothèque et 81% ne pas les utiliser toutes pleinement.

Faut-il voir dans cet absence quasi générale de pratique documentaire de base un effet pervers du libre accès ? On peut le penser, mais cette constatation ne peut que rendre plus urgente la nécessité d'une formation élémentaire aux outils de la bibliothèque.

Privés de repères dans un espace qu'ils connaissent mal, les étudiants sont 49% [A] à reconnaître avoir des difficultés. De plus ces difficultés apparaissent croissantes avec le niveau d'études : leurs besoins documentaires augmentant, les étudiants se trouvent davantage démunis.

Les difficultés que les étudiants rencontrent sont d'abord d'ordre instrumental : ils ne savent pas, quand ils les connaissent, se servir des outils (fichiers, lecteurs de microfiches, CD-Rom), mais aussi méthodologiques : la recherche par mot-clef, par exemple, est difficile pour beaucoup (62).

---

(59) La bibliothèque propose l'accès aux CD-Rom suivants : Lexilaser (Lois et règlements, Cassation, Conseil d'Etat), Pascal, Le Monde, Docthèses, Myriade, Justis, Electre.

(60) Le catalogue de la bibliothèque est consultable à l'aide des fichiers traditionnels pour les ouvrages entrés jusqu'en 1989 et sur microfiches pour les années suivantes en attendant l'OPAC.

(61) La quasi totalité du fonds de documents est en libre accès depuis 1992.

(62) D'après les remarques et suggestions formulées par les étudiants de l'enquête [C]

Par ailleurs l'information sur les ressources de la bibliothèque et leur utilisation paraît insuffisante : ils sont 65% à l'affirmer [C] et demandent plus d'affichage, de guides, de panneaux explicatifs, etc...

Les barrières d'ordre psychologique ne sont pas négligeables : 75% des utilisateurs reconnaissent avoir besoin d'aide dans leur démarche documentaire, mais 15% seulement des étudiants du 1er cycle s'adressent spontanément à un membre du personnel, 41% au niveau licence ou maîtrise [A].

Pourtant une majorité d'entre eux (62%) semblent avoir reçu une initiation documentaire dans le lycée ou le CDI qu'ils ont fréquenté [C] Il est cependant difficile de savoir de quelle teneur a été cette formation, s'il s'agit seulement d'une sensibilisation, d'une formation ou d'une simple fréquentation du CDI. La diversité des situations dans les lycées où ils n'y a pas toujours un CDI digne de ce nom et souvent pas de personnel compétent, ne permet pas de répondre pour l'ensemble des étudiants. Seule une évaluation systématique à l'arrivée dans l'enseignement supérieur permettrait d'en avoir une idée exacte. Nous aborderons plus loin cette question de la continuité CDI-BU, objet d'une prise de conscience récente dans la profession.

### **4.3 - Une triple attente**

Persuadés qu'une méthode personnelle est facteur de réussite, jaloux de leur autonomie revendiquée à 79% [C], les étudiants sont, en toute logique, demandeurs de formation : de 50% [B] à 55% [C] seraient favorables à une formation méthodologique.

Ce besoin est ressenti plus fortement en cas de redoublement (62% [C]) et croissant avec le niveau d'études . Par contre les utilisateurs non-fréquents de la bibliothèque ressentent moins (36%) le besoin d'une formation. Le fort taux de non-réponses dans l'une et l'autre enquête doit-il s'interpréter comme une méfiance vis à vis d'un enseignement supplémentaire ou une mauvaise représentation de ce que pourrait être une formation ? Dans l'un ou l'autre cas une bonne information ou une sensibilisation semblent de rigueur. Cette méfiance s'évanouit dès qu'ils ont reçu une formation et en apprécient les bénéfices (63)

---

(63) D'après les conclusions d'une évaluation réalisée, dans le cadre d'un stage, par M. ROZE sur la formation aux CD-ROM à l'ISITV.

Les étudiants attendent ensuite une amélioration de l'information et de l'orientation du lecteur dans la bibliothèque et en suggèrent les modalités : signalétique, affichage, guides, dépliants, panneaux explicatifs.(64).

La demande se fait encore plus pressante concernant l'accueil et l'aide : 48% [A] jugent l'accueil médiocre ou mauvais et 75% [C] estiment avoir besoin d'aide et souhaitent une présence renforcée du personnel. C'est la demande qui s'exprime le plus fréquemment lorsqu'on sollicite d'eux des remarques [C].

#### 4.4 - Profils

Parmi tous ces chiffres il semble qu'une tendance se dégage : plus le niveau d'étude s'élève, plus on fréquente et utilise intensivement la Bibliothèque (92% des étudiants du 2e cycle la fréquentent), plus on éprouve de difficultés ("le taux de difficultés augmente avec les années d'étude") et plus on est demandeur en formation (sont particulièrement intéressés par un cours de recherche documentaire les étudiants en 3<sup>e</sup> cycle ) ou en information (les étudiants du 2e cycle sollicitent plus volontiers le personnel de la bibliothèque), créant ainsi une sorte de "spirale inflationniste"(65)

En bref, plus on est proche de l'information, plus on est demandeur ; ceci n'est pas sans conséquence, et on le verra plus loin, sur la nécessité de repenser la finalité, les moyens et l'organisation du service à l'usager au sein de la bibliothèque. A contrario, moins on est formé (au CDI ou à la B.U.) moins on fréquente la bibliothèque, moins on déclare éprouver de difficultés dans la recherche, moins on demande de formation. On le voit les phénomènes sont étroitement imbriqués. C'est donc ce que l'on pourrait appeler une "conscience documentaire" qu'il s'agit avant tout de réveiller et particulièrement chez les étudiants du 1er cycle et les non-utilisateurs.

Au-delà de ce portrait d'ensemble et dans l'impossibilité d'enfermer les étudiants dans des catégories bien déterminées, nous avons pu dégager deux profils extrêmes, deux pôles qui se sont nettement dessinés et entre lesquels "naviguent" le reste des étudiants.

---

(64) Suggestions recueillis lors de l'enquête [C]

(65) Terme emprunté au vocabulaire économique et qualifiant l'inflation résultant d'une forte augmentation de la demande.

On trouve d'un côté la masse de ceux qui fréquentent assidûment la bibliothèque, demandent une extension des horaires, qui sont les plus gros lecteurs, qui pensent que le livre et la lecture sont indispensables à leur réussite ; ce sont eux qui sont les plus demandeurs en formation ; ils reçoivent une bibliographie de leurs professeurs et leurs besoins documentaires sont plus forts. A cette catégorie appartiennent les étudiants en Droit suivis des étudiants en Sciences Economiques. Paradoxalement c'est chez ces mêmes étudiants que l'on observe de faibles taux de réussite aux examens (66).

C'est donc auprès de ces étudiants réceptifs à la documentation qu'il semble à la fois plus urgent d'agir, si l'on pense que l'apprentissage documentaire peut contribuer à la réussite, et auprès desquels l'action sera peut-être plus facile.

A l'autre extrémité on trouve les étudiants qui lisent moins, qui fréquentent moins la Bibliothèque Universitaire et forment la majorité des non-utilisateurs ; ils se contentent de supports de cours, ils reçoivent d'ailleurs peu d'indications bibliographiques de leurs professeurs et pensent que le livre sera bientôt dépassé. Ouverts aux nouvelles technologies, ils se recrutent parmi les scientifiques. A ce profil appartiennent les étudiants des sections scientifiques de l'IUT (GE, GM, Bio et MI (67)), où les chances de réussite sont plus fortes. Doivent-ils pour autant se dispenser de formation documentaire ? Il semble que non si l'on veut soit élargir leurs compétences pour favoriser leur insertion dans le monde professionnel, soit donner un bagage à ceux qui, de plus en plus nombreux, poursuivent leurs études dans un second cycle scientifique.

En général forts consommateurs de la bibliothèque mais peu formés, perdus dans un lieu où ils se repèrent mal, mauvais utilisateurs des outils mis à leur disposition , les étudiants sont demandeurs de formation pour satisfaire leur besoin d'autonomie. Autonomie, mais pas abandon : ils ont besoin d'une aide personnalisée et apprécieraient une meilleure information.

---

(66) Respectivement 37 et 57%

(67) Génie Electrique, Génie Mécanique, Biologie et Maintenance Industrielle.

Dans l'ouvrage intitulé "*Les attentes des utilisateurs en information scientifique et technique*" (24), les auteurs distinguent *l'usager potentiel* qui pourrait être intéressé par l'information, *l'usager supposé* qui a la possibilité d'accéder à l'information, *l'usager réel* qui utilise cette possibilité et *l'utilisateur final* qui en tire profit. Réduire l'écart, faire de l'usager potentiel un utilisateur final, sera nécessairement un des premiers objectifs visés par la formation documentaire.

## 5 - LES PARTENAIRES DE LA FORMATION

### 5.1 - Bibliothécaires : quelle implication ?

L'unanimité ne s'est pas toujours faite dans la profession sur la nécessité et l'opportunité de former les étudiants. MF. BLANQUET, dans un article tranchant, affirmait en 1986 : *assurer la formation des utilisateurs, c'est nier notre spécialité, notre identité, notre raison d'être... et nos chances de prendre, face au malaise qu'accuse la profession, un nouveau départ* (17). En 1990, E. LACOMBE de l'URFIST de Toulouse, faisait la remarque suivante : *certain estiment (encore !) qu'il peut être dangereux de former l'utilisateur final...; il risque de nuire au bibliothécaire, soit en générant un surcroît de travail auquel ne peut faire face la bibliothèque, soit en s'emparant des compétences du bibliothécaire* (35).

A l'opposé *un esprit cynique pourrait suggérer que la formation des utilisateurs est une des stratégies utilisées pour mettre en place une auto-justification professionnelle, tout en se donnant une façade d'altruisme* (20).

S'il est permis de penser que ces prises de position appartiennent désormais au passé, on peut se demander quelle est l'implication réelle des professionnels dans cette nouvelle attribution. Comment se situent aujourd'hui le personnel de la bibliothèque universitaire par rapport à la formation documentaire ? Comment interpréter le relatif silence des bibliothécaires sur le sujet de la formation des utilisateurs ?

Nous avons vu précédemment que la fonction formation était à la bibliothèque nettement dissociée du fonctionnement général, à la fois "au-dessus" et "à l'extérieur".

De fait la "cellule formation" semble ressentie comme très lointaine, voire comme une excroissance de la bibliothèque. Le temps consacré à la formation apparaît pour le personnel comme du *temps volé* (69), à l'activité normale des services. Le manque de temps semble être l'argument majeur avancé dès que se pose un problème ou que l'on introduit un service nouveau. Les activités traditionnelles et essentielles liées au document et à sa mise à disposition restent la première préoccupation, la priorité. Cette disposition d'esprit peut s'expliquer par le poids du passé. En effet les 10 années de la précédente direction semblent avoir forgé les mentalités, et donné la part la plus belle aux fonctions bibliothéconomiques et à la mission de conservation. *Faire son deuil de ce qui constitue ou de ce que l'on pense être les fondements du métier est une difficulté insurmontable* (70).

Pourtant tout le personnel se dit conscient de la nécessité de former les étudiants. Chacun constate que l'utilisateur au sein de la bibliothèque "*ne sait pas se débrouiller*" et qu'il y a "*toute une éducation à faire*". Conscience également plus aiguë encore d'un état de fait : "*on a l'impression que c'est clair, et ce ne l'est pas pour l'étudiant*" ou bien : "*les évidences du bibliothécaire ne sont pas les évidences de l'utilisateur !*"

Toutefois certains bibliothécaires réfutent leur rôle pédagogique : "*ce n'est pas notre métier*", ou ne s'en sentent pas capables : "*former un étudiant du 3ème cycle exige une connaissance approfondie du domaine*".

Dans l'analyse sociologique que fait B. SEIBEL de la profession (15) il ressort que la majorité des bibliothécaires, après une expérience plus ou moins longue dans l'enseignement, conservent une sorte de contentieux vis-à-vis du système éducatif : soit il s'agit *d'enseignants désireux de quitter pour des raisons diverses la fonction enseignante*, soit d'une *reconversion nécessaire après un échec au débouché normal des études littéraires, à savoir l'enseignement*. Les bibliothécaires sont en majorité des transfuges du corps enseignant peu enclins à renouer avec la fonction pédagogique.

---

69) Appréciation formulée par C. MARIE, responsable de la formation

70) P. DEBRION "Cherche identité désespérément" In : Formation en bibliothèques : vade-mecum des programmes de formation professionnelle continue..., IFB, 2ème semestre 1995.

Une grande partie du personnel a, depuis que la formation documentaire a été mise en place, participé à des degrés différents à des actions de formation et est intervenu dans les enseignements. Mais les expériences ne se sont pas poursuivies "*faute de temps*". Seul un conservateur le fait aujourd'hui régulièrement et intensément ; une autre de façon occasionnelle. Former les usagers exige disponibilité et compétence pédagogique que tous les bibliothécaires n'ont pas ou que les tâches de gestion atténuent ou bien éclipsent.

Pourtant cette activité pédagogique centrée sur l'utilisateur semble avoir éveillé parmi le personnel un souci nouveau de l'accueil : depuis la rentrée et après la révolution de l'éclatement de la B.U. en sections, la politique d'accueil a été relancée à la demande des magasiniers qui assurent l'accueil de base, mais qui se sentent débordés dans cette tâche et qui ont l'impression "*d'aller au front sans armes*".

Aujourd'hui un bibliothécaire-adjoint dit "de service d'accueil" assure cette fonction à la demande et comble ainsi un certain "déficit" qui avait prévalu jusqu'alors.

Il semble que d'une *logique patrimoniale* on passe peu à peu à une *logique de service*. Au-delà c'est une *logique pédagogique* (71) qui devrait présider à toute l'activité des services de la bibliothèque, instaurant alors une relation de complémentarité entre les fonctions et les acteurs.

## 5.2 - Le monde enseignant

Les contacts que nous avons pu avoir avec quelques enseignants (72) ne nous permettent pas de dresser un portrait exact de l'enseignant toulonnais (seule une enquête approfondie et systématique l'autoriserait), mais suffisent à donner une certaine idée de leurs représentations et de leurs pratiques.

---

(71) 3 notions empruntées à M. MOLLARD (45)

(72) Nous avons pu avoir des entretiens plus ou moins longs avec une dizaine d'enseignants..



A travers ces entretiens nous avons essayé de connaître le rôle et la place qu'ils donnent à la B.U. au sein de l'enseignement, l'importance qu'ils accordent à la documentation en général et aux nouvelles technologies en particulier, et enfin leur opinion sur la formation documentaire (73).

Les enseignants que nous avons interrogés accordent en général à la bibliothèque une place centrale au sein du système universitaire, pour eux-mêmes (ils la fréquentent tous) et pour les étudiants (ils pensent que la bibliothèque est indispensable à leur formation), mais le rôle qu'ils lui accordent semble se limiter à celui de fournisseur de documents et d'informations : rôle de soutien à la pédagogie et accessoirement rôle culturel. Il s'agit donc de leur <sup>part</sup> *d'une représentation stéréotypée de la bibliothèque dans l'université* (16).

Sensibles à l'esprit d'ouverture de l'actuelle direction, ils ne sont toutefois pas toujours satisfaits des services de la bibliothèque et les doléances qu'ils manifestent se traduisent généralement en exigences quantitatives (plus de livres, plus de place, plus de personnel, plus d'heures d'ouverture...) et à partir de la non-satisfaction de besoins personnels. Leur conception de la bibliothèque reste somme toute très individualiste voire "privée". Pour preuve la difficulté qu'ils ont à rendre les ouvrages empruntés dans des délais honnêtes et la mauvaise grâce à se faire "rappeler" (74).

Ils conseillent à leurs étudiants la fréquentation de la bibliothèque, mais restent de *lointains prescripteurs* (3) ( 53 % des étudiants toulonnais ont reçu une bibliographie de leurs professeurs) et ne semblent pas se soucier de l'utilisation qu'ils pourraient en faire (les étudiants ne sont que 21% à parler de leurs lectures avec les professeurs (75)). En effet leur enseignement est basé sur le cours et leur pédagogie essentiellement liée aux contenus. *On a bien l'impression que l'enseignant est trop souvent un substitut du livre dont il ne facilite pas nécessairement l'accès et non un véritable médiateur* (3).

---

(73) Voir Grille d'entretien en annexe XV

(74) Reproches unanimement faits par les magasiniers responsables des prêts.

(75) D'après l'enquête [B]

Quant aux nouvelles technologies l'enseignant toulonnais en reste personnellement éloigné ; soit il est par tradition attaché au papier, soit il n'a pas été formé aux nouvelles technologies et "ne réussit pas à s'y habituer". Nouvelles technologies qu'il estime cependant "incontournables" pour les étudiants, conscient du rôle qu'elles joueront dans un avenir proche.

Pourtant, aucun d'entre eux ne récuse l'utilité d'une formation à la documentation, allant jusqu'à penser que c'est "une bonne chose" ou même que c'"est fondamental", "indispensable à long terme". Cependant ils estiment qu'il ne faut pas trop "materner" les étudiants et qu'apprendre à se débrouiller est très formateur. Eux-mêmes ont "appris sur le tas" ; sans doute considèrent-ils *implicitement l'activité documentaire comme une activité à caractère très personnel* (11).

L'utilité d'un tel enseignement leur semble moins évidente lorsqu'il s'agit des étudiants du 1er cycle : pour un enseignant du domaine scientifique "ils n'en ont pas besoin, le cours leur suffit...". Un autre : "cela ne l'intéressera pas car il est "submergé ou subjugué par son nouvel environnement" ! Les enseignants ne sont pas tous convaincus de la nécessité de former l'esprit de recherche dès la 1ère année.

Les restrictions sont plus nettes dès qu'il s'agit de la part que peuvent prendre les bibliothécaires à une telle formation. Sans doute s'agit-il d'un problème de crédibilité, de la part d'enseignants qui ont pu avoir des démêlés avec la bibliothèque. Problème de reconnaissance également : les bibliothécaires ne seraient pas aptes à assurer un tel enseignement dans la mesure où il est "ancré fortement dans la discipline" et où "seul un enseignant est à même de le faire". Au mieux le rôle du bibliothécaire se limiterait à assurer une formation instrumentale.

Au-delà c'est un problème purement catégoriel qui se pose : "chacun doit rester à sa place", la bibliothèque ne devant pas "subtiliser" les heures d'enseignement qui reviennent aux enseignants.

Conscients de la nécessité d'une formation documentaire, ils se tiennent toutefois éloignés du problème. Certes les enseignants respectent les bibliothécaires mais ils restent loin de leur accorder le rôle pédagogique que leur reconnaît les textes.

On le voit enseignants et bibliothécaires restent deux mondes encore éloignés de la formation documentaire. Comment éviter le *repli des uns et des autres sur le champ de leur compétence immédiate* (16), comment poser le problème autrement qu'en terme de relation de concurrence ?

### 5.3 - Un partenariat à développer

Le constat de la faiblesse et de la diversité des acquis des jeunes étudiants arrivant à l'université nous a conduit à nous intéresser aux réalités de l'enseignement secondaire et particulièrement des CDI.

On constate un "décalage" de l'université par rapport à l'enseignement secondaire dans la mesure où celui-ci a depuis plusieurs années relié la documentation au renouvellement de la pédagogie. Les textes réglementaires marquent un temps d'avance du CDI sur la bibliothèque universitaire ; en effet, les circulaires de 1977 et 1986 (76) reconnaissent aux documentalistes des lycées et collèges une mission pédagogique (apprentissage d'une méthodologie) et une mission éducative (développement de l'autonomie et de la responsabilité de l'élève). La loi Jospin de 1989 (77) rend obligatoire l'existence d'un CDI par établissement et la création du CAPES documentation donne aux documentalistes un statut et un rôle bien défini, équivalant à celui des enseignants.

Mais il semble que la *reconnaissance officielle inscrite dans les textes est loin d'être acquise sur le terrain* (45). Les CDI ne sont pas partout présents, les documentalistes ne sont pas vraiment reconnus dans les faits, et l'élève qui sort du secondaire n'a pas, loin de là, des pratiques correctes en matière de maîtrise de l'information.

En réalité le *CDI n'a pu que sensibiliser, informer les élèves plutôt qu'initier et former* (78). Ils arrivent à l'université démunis de réelles pratiques documentaires comme tend à le montrer l'analyse du public étudiant toulonnais.

---

(76) Circulaire du 17-02-77 et circulaire du 6-03-86

(77) Loi d'orientation sur l'éducation ° 89-486 du 10 juillet 1989

(78) F. PAVAN In : Utilisateurs, quelle formation ? (35 )

Partant de ce constat, documentalistes et professionnels des bibliothèques universitaires ne peuvent que trouver un intérêt réciproque à se rapprocher, pour eux-mêmes et surtout pour les étudiants, pour qui la rupture enseignement secondaire-université est souvent fatale.

C'est ainsi que des liens se nouent à l'Université d'Aix-Marseille entre CDI et Bibliothèque universitaire (79). Des rencontres ont contribué à favoriser dans un premier temps les échanges pour aboutir à l'élaboration commune et à l'exploitation d'un questionnaire distribué aux élèves de terminale et qui vise à évaluer leurs compétences à l'issue du secondaire.

A Montpellier (31), une réflexion plus large et un travail collectif d'enseignants, de documentalistes et de bibliothécaires doit déboucher sur l'élaboration d'un passeport documentaire destiné à établir une continuité dans le parcours de l'utilisateur, de la BCD à la BU.

*La transition entre les pratiques documentaires des élèves au CDI et celles des étudiants dans les universités doit être pensée* : c'est la recommandation que fait Michel MELOT dans le rapport du président du Conseil Supérieur des Bibliothèques pour l'année 1994 (6).

Faut-il pour autant que la BU devienne un "super-CDI" pour les étudiants du 1er cycle ? Ou faut-il plutôt que l'on passe en douceur du *compagnonnage cognitif* (45) des documentalistes à un véritable "accompagnement pédagogique" où les professionnels des bibliothèques universitaires auraient un rôle fondamental à jouer.

---

(79) Cette expérience nous a été relatée par F. L'Haridon, conservateur à la BUAM.

## 6 - LEPOIDS DE L'ENVIRONNEMENT

### 6.1 - La poussée des nouvelles technologies

Le rapport THERY (44) met l'accent sur le retard français et l'enjeu stratégique que représentent les nouvelles technologies et les autoroutes de l'information : enjeu socioculturel dans la mesure où elles permettraient *l'accès de tous au savoir*, enjeu économique ensuite face à la puissance américaine, l'information étant devenue une véritable matière première.

Les nouvelles technologies qui ont pris des formes multiples tant par les supports (CDI, CD-Rom, vidéodisques..) que par les moyens de transmission (informatique, télématique), représentent aujourd'hui une culture nouvelle et amène à *un espace informationnel mondial* (42). *Phénomène incontournable* (44), les nouvelles technologies ont pénétré le monde des bibliothèques et les professionnels semblent se demander avec une certaine angoisse comment s'adapter ainsi que leurs établissements à l'évolution fulgurante dans ce domaine et comment répondre aux besoins pressants des usagers, bref comment ne pas être "dépassés par les événements" (80).

Cette rapidité d'évolution semble fortement ressentie et vécue comme paralysante au sein de la profession : *on hésite à parler de long terme en ce domaine, tant les développements technologiques sont rapides et obligent à reconsidérer tout projet mis en attente à la lumière de plus récentes innovations* (81).

L'engouement pour les nouvelles technologies est tel qu'il risque de se transformer en mirage : chacun y voit le "sésame " d'un monde plus facile, de progrès et de démocratisation. Assimilé à l'image, l'écran d'ordinateur représente pour la jeune génération un pôle d'attraction, un objet de fascination qui risque de laisser, à court terme, le document papier loin derrière.

---

(80) C'est du moins l'impression qui s'est dégagée lors d'une table ronde sur ces questions lors du Colloque de Nice

(81) Propos tenus par D. POIRIER et D. LEMANS de l'Université de Laval (Quebec) sur Biblio.fr le 3/10/95

Les comportements et les attentes des utilisateurs détermineront sans doute l'évolution future des nouveaux médias et des autoroutes de l'information : on sait par expérience qu'en matière de technologie le comportement des consommateurs dément généralement les prévisions optimistes des enquêtes.

Les nouvelles technologies semblent être prometteuses dans le domaine de l'éducation, facteurs d'innovation pédagogique : elles permettraient de dépasser *les inévitables rigidités structurelles et sociologiques des systèmes éducatifs et de faciliter à tous l'accès au savoir et à la formation* (82). Dans un élan d'optimisme, N. NEGROPONTE (41), affirme *que dans notre société, les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage sont peut-être moins nombreux que les environnements qui ont des difficultés d'enseignement. L'ordinateur change tout cela en nous donnant les moyens d'atteindre des enfants ayant des styles cognitifs très différents.*

Les nouvelles technologies bouleversent le monde de l'information et celui des bibliothèques de trois façons, dans la mesure où elles interviennent à la fois dans la production, le stockage et la transmission de l'information.

Elles modifient et multiplient les supports : la presse électronique est appelée à se développer très rapidement (40 et 42), dictionnaires et encyclopédies ne paraîtront plus à moyen terme que sous forme électronique. Les informations seront à terme massivement stockées sous forme numérique : pour exemple la numérisation actuellement en cours à la BNF de quelques milliers de documents. Mais c'est surtout la transmission de l'information qui changera en profondeur le monde des bibliothèques vecteur de la littérature grise (37) et d'une masse grandissante d'informations, les réseaux numériques permettent dès aujourd'hui l'accès aux catalogues des bibliothèques. Celui de la bibliothèque du Congrès est l'exemple le plus connu.

Les nouvelles technologies en rapprochant l'information de l'utilisateur *obligent à mieux affirmer les qualités des services de proximité* (1) et modifient le rôle des professionnels de la documentation. *C'est à une véritable refondation de notre profession que nous devrions assister dans les années qui viennent* (39).

---

(82) "Internet, l'autoroute électronique des écoliers". J.P. CERQUANT et V. FLORIN, Le Monde de l'Education, février 1994

Les nouvelles technologies modifient les pratiques d'information, mais bouleversent également les processus mentaux : la linéarité du document papier disparaît, Internet remet en cause la typologie de l'information scientifique, l'hypertexte, en éliminant l'inconvénient du langage contrôlé, *supprime la conceptualisation du processus de recherche* (46).

Les nouvelles technologies supprimeraient-elles du même coup la nécessité d'une démarche méthodologique ?

On pourrait également penser que la convivialité des systèmes permette à l'utilisateur de se passer d'intermédiaire. C'est ce que pensent les éditeurs *qui estiment que l'utilisation des CD-Rom ne demande pas de séances de formation* (32) ou même certains professionnels des bibliothèques (8).

Il semble qu'il n'en est rien. L'expérience de la BPI (36) tend à montrer que les usagers ne tirent pas profit de toutes les potentialités des systèmes et on a besoin d'aide. De plus l'étudiant s'en remet le plus souvent au *miracle de la technologie* (83) et se dispense d'analyser les résultats de sa recherche. La multiplicité des choix, la surabondance de l'information déroutent le plus souvent l'utilisateur. Devant la difficulté de l'interrogation par sujets, B. ESTEOULE (38) conclue : *un étudiant lambda qui effectue cette démarche seul et sans formation a toutes les chances de naviguer entre le bruit et le silence*. Tant que les logiciels ne seront pas adaptés aux compétences d'une clientèle de plus en plus large, la formation instrumentale et méthodologique restera nécessaire.

Au-delà des tâches somme toute traditionnelles de formation au choix des outils et à leur utilisation, il appartiendra au professionnel de l'information de développer chez l'utilisateur des capacités critiques d'analyse et d'évaluation de l'information, de lui apprendre à replacer l'outil informatique à sa juste place et à devenir lui-même producteur d'information.

Par ailleurs ces nouvelles technologies représentent un pôle d'attraction permettant de changer l'image des bibliothèques et de stimuler l'intérêt des étudiants pour une formation à la maîtrise de l'information.

---

(83) Constatation et propos recueillis auprès de C. MARIE

Dans le même temps le développement des nouvelles technologies peut apporter au formateurs un appui pédagogique précieux. Au Canada (33), *le recours à la vidéo ou à des didacticiels est un moyen d'assumer la formation d'un public de plus en plus nombreux*. A Aberdeen l'initiation de base est réalisée au moyen d'un programme d'enseignement assisté par ordinateur avec exercices auto-correctifs et tests d'évaluation. D'autres outils, comme les guides électroniques (84) ou les bornes d'orientation comme celle de la BPI (43) pourraient décharger le personnel de la bibliothèque de l'indispensable formation de base aux outils de la bibliothèque.

Loin de se substituer à l'enseignement, ces nouveaux moyens devraient permettre à la formation documentaire de trouver son plein développement dans les années à venir.

## **6-2 Crise et mutation de l'université française**

La population étudiante connaît depuis les années 1960 une croissance continue, qui va en s'accroissant depuis les années 1980 : le nombre d'étudiants a quintuplé depuis 1960 (10); de 1988 à 1993 l'effectif global dans les universités s'est accru de 34% (2), pour atteindre en 1994 le chiffre de 1 535 000 (85).

L'augmentation brutale du nombre de bacheliers, l'attraction de plus en plus forte des études supérieures dans un contexte de crise d'emploi, le développement des filières courtes et des formations professionnelles a entraîné une croissance massive des étudiants en 1er cycle et l'apport d'un nouveau public hétérogène qui n'a plus rien à voir avec *Les Héritiers* de Bourdieu. Le système s'étant ouvert, on constate que *c'est dans les premiers cycles que se retrouvent côte à côte les jeunes désireux et capables de faire des études longues et ceux qui ont été refoulés des secteurs à admission sélective* (2), aussi bien que les jeunes victimes d'une mauvaise orientation.

L'université française est donc passée brutalement d'un enseignement d'élite à un enseignement de masse.

---

(84) Le guide électronique de la Bibliothèque de l'Université de Birmingham a été présenté par Richard Biddiscombe lors du colloque de Nice, le 09-09-95.

(85) Extrait de "l'Education Nationale en chiffres". Département de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nationale.



Les étudiants se recrutent majoritairement parmi les classes moyennes et ce sont aujourd'hui les moins armés d'entre eux qui se retrouvent dans les facs généralistes à larges effectifs, alors que les meilleurs fréquentent les grandes écoles ou les cycles spécialisés.

Certes le Plan Université 2000 a permis d'augmenter considérablement les moyens d'une université en état de sous-développement. L'effort français de 1988 à 1993 a été supérieur à celui des autres pays (2), mais il n'a pas suffi à rattraper les retards qui continuent de s'accumuler face au raz-de-marée étudiant.

Dans le contexte toulonnais, cet effet est encore plus sensible : 70% des étudiants (86) appartiennent au 1er cycle et dans les prochaines années la création de nouvelles filières littéraires ne fera qu'accentuer cette tendance.

Les bibliothèques universitaires qui font figure de *parent pauvre de l'Europe et sont une des zones sinistrées de l'ensemble universitaire* (9) doivent répondre aussi bien aux besoins des étudiants de premier cycle qu'à ceux des chercheurs confirmés. Elles ne peuvent à la fois rattraper le retard et faire face à une nouvelle demande : l'effort budgétaire consenti ces dernières années est largement absorbé par l'explosion des effectifs et des besoins des étudiants.

La loi de 1984 (87) sur l'enseignement supérieur a changé le visage de l'université en instituant l'autonomie des universités et en réformant les premiers cycles, mais n'a pas suffi à enrayer la croissance d'un taux d'échec qui atteint aujourd'hui 50% et qui, même relativisé (88), représente une véritable sélection dès la première année : *Il est absurde que le surnombre soit devenu un critère de sélection* (19).

---

(86) D'après les chiffres fournis par le Service de la scolarité. Il est de 50% pour l'ensemble de la France (DEP)

(87) Loi 84-52 du 26 janvier 1984

(88) Ce taux donné par la DEP inclue le taux d'évaporation des étudiants entre l'inscription administrative et l'inscription pédagogique.

Il paraît aujourd'hui évident que le système universitaire, basé sur un enseignement traditionnel et tourné essentiellement vers la recherche, ne pourra faire face à ces phénomènes de massification et d'échec : *la nécessaire acculturation des couches nouvelles d'étudiants ne se fera que dans une politique d'innovation pédagogique* (9).

Face à un double défi, prendre en compte une masse de plus en plus hétérogène d'étudiants et individualiser la formation, la notion d'autonomie reprend tout son sens.

Ce sont des moyens et des méthodes nouvelles qu'il faut développer : les nouvelles technologies, facteur d'innovation pédagogique, sont appelés à jouer un grand rôle.

Un programme nouveau "Vers un enseignement sur mesure" se met en place à l'échelon national basé sur le concept d'autoformation et l'usage des nouvelles technologies multimédia. Il vise à réduire l'échec et à permettre à un plus large public l'accès à la formation : *il s'agira de permettre à chaque étudiant, quelle que soit sa situation, de définir dans le cadre de son projet de formation un cursus comportant des enseignements en amphï et des enseignements médiatisés* (89). Des centres de ressources interconnectés (centres de langues ou de télédiffusion, ateliers pédagogiques, bibliothèques de didacticiels, etc...) constitueront un réseau de points d'accès dans lesquels seront rassemblés des ressources issues des NTIC et des compétences humaines (tuteurs, moniteurs) destinées à renforcer le système éducatif traditionnel dans sa mission.

La bibliothèque universitaire où la modernisation de l'accès des étudiants à la documentation est déjà largement entamée, est de fait appelée à figurer parmi ces lieux-ressources. Par ailleurs, la formation à l'information et à la documentation rejoint les perspectives de l'enseignement sur mesure, en tant qu'elle favorise l'apprentissage de l'autonomie et participe à l'autoformation de l'étudiant par l'acquisition d'une démarche personnelle (90).

---

89) Maryse QUERE . Vers un enseignement sur mesure (Document interne)

(90) Maryse QUERE. Les perspectives de l'enseignement sur mesure In : (32 )

Le rapprochement voire la conjonction des lieux de ressources documentaires que sont les bibliothèques et les futurs lieux de ressources pour la formation représente pour les bibliothèques une chance supplémentaire d'intégration à la politique pédagogique des universités.

### 6.3 - De la reconnaissance à une volonté institutionnelle

Nous l'avons vu précédemment, la France en prenant conscience des enjeux de l'information scientifique et technique a traduit dans les textes une certaine reconnaissance du rôle que peut jouer le système éducatif, et en particulier les bibliothèques universitaires, pour le développement de l'IST.

La création des URFIST en 1982, la mise en place de la réforme des enseignements supérieurs en 1984 témoignent de l'importance accordée à *la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique*, qui figure par ailleurs parmi les langages fondamentaux à développer dans le cadre de la rénovation des premiers cycles.

Le décret qui institue en 1985 le Service commun de la documentation (91) reconnaît pour les SCD une mission de formation des utilisateurs et particulièrement à travers les nouvelles technologies : *former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'IST*. Enfin le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des conservateurs et des conservateurs généraux, mentionne que ceux-ci *peuvent participer à la formation des professionnels et du public dans les domaines des bibliothèques et de la documentation*. On notera par ailleurs que la formation des usagers fait partie des activités comptabilisées dans l'Enquête Statistique Générale des Bibliothèques Universitaires.

---

(91) Décret n° 85-694 du 4 juillet 1985.

De même, le "Premier recensement des métiers des bibliothèques" (92) fait apparaître cette activité pédagogique dans certaines fiches-métiers comme celle de "formateur" ou de "spécialiste en ingénierie pédagogique" et l'intègre aux compétences du nouveau métier d' "Organisateur d'activité de valorisation".

Au-delà de ces incitation à l'intégration de la formation à l'usage de l'information dans la pédagogie et de la reconnaissance officielle de la mission de formation des SCD et de leur personnel, le Ministère de l'Education favorise les initiatives en soutenant concrètement les actions de formation : intervention des URFIST, tarifs préférentiels pour l'interrogation de banques de données, participation financière dans les projets de formation.

Mais cette politique de reconnaissance et d'incitation ne peut suffire : d'une part *la place et les fonctions de la Bibliothèque Universitaire dans le projet pédagogique global des établissements ne sont pas précisés* (29) ; d'autre part la vocation pédagogique des bibliothèques est certes reconnue mais pas véritablement intégrée dans les statuts eux-mêmes : les bibliothécaires ne font pas partie du corps enseignant comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons.

Les moyens restent faibles et surtout il s'agit là d'une politique d'incitation sans véritable programme national. Seule une volonté institutionnelle locale, dans le cadre de la politique contractuelle instaurée entre les universités devenues autonomes et l'administration centrale, permettra d'inaugurer un programme généralisé de formation assorti de moyens conséquents : c'est ainsi qu'un plan de formation touchant l'ensemble des étudiants de 1er cycle devrait être inscrit dans le contrat quadriennal actuellement en cours de préparation à l'Université de Toulon et du Var. Il représente pour la bibliothèque une véritable opportunité pour relancer une politique de formation, au moment où, sans cela elle aurait trouvé rapidement ses limites.

Malgré cela deux difficultés majeures se profilent : celle de l'adhésion dans les faits (le principe étant acquis) des directeurs d'UFR et des enseignants, et celle de trouver les moyens humains, la bibliothèque ne pouvant elle seule prendre en main un tel programme . La solution envisagée est de former, outre les enseignants, un nombre important de moniteurs.

---

(92) Elaboré par l'Université de Paris X-Mediadix à la commande du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Il s'agira là d'une véritable reconnaissance du rôle que la BU peut jouer au regard des enjeux majeurs que sont pour le système éducatif la rénovation pédagogique et la lutte contre l'échec.

## 7 - BILAN ET PERSPECTIVES

Les tentatives comparables à celles de la Bibliothèque Universitaire de Toulon demeurent, au sein de l'Université française, encore très peu nombreuses. Avant même de dresser le bilan du travail entrepris depuis trois ans, il convient de prendre en compte le caractère novateur, qui donne à l'ensemble de la politique de formation documentaire un statut d'expérience pilote dont on conçoit immédiatement quels avantages la bibliothèque universitaire et l'université peuvent en tirer.

### 7.1 - Atouts et faiblesses de la formation

Toutefois cette approche de la formation présente un certain nombre d'atouts et non moins de points faibles qu'il s'agit à présent d'éclaircir, même si cette opposition peut sembler à première vue simplificatrice.

#### Atouts et opportunités

En premier lieu, il convient de souligner l'influence décisive qu'a pris la direction de la bibliothèque en la personne de son responsable. Une **volonté** clairement affirmée, un dynamisme constant ont permis d'emblée une mise en oeuvre que les seuls moyens de l'administration n'auraient guère rendu possible. De même la nomination au poste de conservateur, spécifiquement chargé de la formation, d'une professionnelle **compétente** et convaincue du bien-fondé de son action a fortement contribué à une première optimisation de ce travail. Enfin il est clair que la prise en charge officielle d'une option Documentation par la bibliothèque a donné à l'ensemble du secteur formation une **crédibilité** dont ce genre d'activité ne saurait se passer.

D'autre part, une telle initiative, relativement isolée, ne peut s'affirmer sans un réel **soutien institutionnel**. Ce soutien existe, le Ministère de l'Enseignement Supérieur

ayant démontré son intérêt pour cette activité et fourni des aides. Ce soutien effectif semble devoir se poursuivre sur la voie d'une incitation à la formation aux **nouvelles technologies**.

Celles-ci engendrent, en effet, un besoin de formation supplémentaire, suivant leur diffusion de plus en plus large. Elles présentent d'autre par un pouvoir attractif, dont rien n'autorise à dire qu'il tende à diminuer dans le futur, bien au contraire. La difficulté restant d'adapter les moyens à ces besoins nouveaux.

Par ailleurs, s'il paraît indispensable qu'une forte **motivation** préside à la réussite d'une action quelle qu'elle soit, il apparaît d'évidence que les nouvelles technologies y contribuent : étudiants ou enseignants les plébiscitent massivement.

Un autre volet des atouts de la formation documentaire concerne les **besoins** qu'elle remplit. Ceux-ci ont été constatés par les enquêtes et exprimés par les étudiants. Il s'agit là aussi d'une condition essentielle à la réussite de l'entreprise ; les besoins exprimés procèdent de la faiblesse de leurs compétences documentaires et de leur intense recherche d'autonomie, l'acquisition de l'une et de l'autre étant partie intégrante de la formation documentaire. Tout ceci met en évidence la pertinence de l'action de formation entreprise et d'une certaine manière donne les clés de son succès.

La volonté d'enrayer le processus d'échec chez les étudiants et les dernières dispositions pédagogiques, notamment le programme "**Vers un enseignement sur mesure**" offrent par ailleurs à la bibliothèque universitaire une rare opportunité : insérer la formation documentaire à un dispositif plus vaste contribuerait à la consolider et à l'intégrer dans une politique pédagogique globale à l'université.

Il reviendra au **plan quadriennal** actuellement négocié de prendre en compte cette opportunité et de donner réalité à ce qui pour le moment demeure à l'état de projet.

### *Faiblesses et discordances*

Dans l'état actuel des choses force est de constater que la formation documentaire n'a qu'un **impact limité** sur le public étudiant. Tout se passe comme si cette formation devait prendre un statut de réalisation de prestige, alors que sa vocation entraîne au contraire la nécessité de s'adresser au plus grand nombre.

Parmi les causes de cette faible audience, le **manque de moyens** apparaît en tête : la motivation des responsables de la bibliothèque universitaire ne peut masquer les difficultés rencontrées : salles, matériel divers et par-dessus tout outils pédagogiques manquent trop pour une installation solide de cette formation.

D'autre part on remarque que sa mise en oeuvre s'est faite au coup par coup, sans une vraie **planification** et sans davantage de coordination dans et hors de la bibliothèque. L'une et l'autre seraient cependant plus que jamais nécessaires à l'heure de la construction de projets bien articulés. Dans cette optique on regrettera qu'aucune **évaluation** du travail accompli n'ait été jusqu'ici entreprise.

En outre, il semble qu'à l'intérieur même de la bibliothèque universitaire la formation documentaire n'ait pas réussi une très bonne **intégration** : les professionnels qui ne s'y trouvent pas directement impliqués, ne paraissent pas manifester pour elle un grand intérêt, ce qui aboutit à des faiblesses dommageables tant en ce qui concerne l'accueil que l'accompagnement du public.

Du reste, le **système éducatif** en vigueur, vertical, exagérément cloisonné, offre peu de prise à une expérience par nature transversale. On trouve cette même faille dans les relations à établir avec les CDI et actuellement inexistantes.

Il faut reconnaître que la situation des **effectifs** à l'université n'est pas pour faciliter les choses : quelle action peut-on mener vis-à-vis d'une population hypertrophiée, particulièrement dans le 1er cycle, et de surcroît très hétérogène ?

Enfin le caractère novateur de la formation documentaire tend à se retourner contre elle, dans la mesure où **l'image** véhiculée par la bibliothèque universitaire, entre autres aux yeux du corps enseignant, reste marquée par le passé et par leurs propres représentations. D'une certaine manière, on peut légitimement se demander si la première fonction de la formation documentaire ne devrait pas être de s'adresser aux enseignants, afin de gommer si possible ce schéma réducteur.

Il semble que se dessine à la fois la nécessité et l'opportunité d'une extension de la formation documentaire à l'ensemble des étudiants et en premier lieu à ceux du 1er cycle. C'est la voie qui aujourd'hui a été choisie et traduite par la Bibliothèque Universitaire dans le projet de contrat quadriennal.

## 7.2 - Quel nouveau rôle pour la BU ?

Dans cette perspective 1996 semble devoir être une année charnière conduisant la bibliothèque à une double révolution : le repositionnement dans la politique de formation documentaire au sein de l'université, et la finalisation d'une mutation interne en fonction de cet objectif nouveau.

### Une place nouvelle pour un rôle différent

Nous avons pu observer que l'implication plus grande des enseignants dans la formation a eu pour effet de déplacer insensiblement le "centre de gravité" de la politique de formation de la bibliothèque vers le corps enseignant.

La prise en compte du plan de formation des 1er cycles dans le contrat quadriennal devrait concerner l'université toute entière, la bibliothèque ne pouvant plus en assurer seule la charge.

Elle pourrait, dans ce cas, voir son rôle se modifier : d'acteur principal elle deviendrait partenaire d'un ensemble plus large constitué des responsables pédagogiques et administratifs, des formateurs eux-mêmes et des bibliothécaires. Elle assumerait alors des responsabilités plus indirectes pour jouer un triple rôle de coordination, de sensibilisation et de formation.

En premier lieu, déchargée en grande partie de la pédagogie lourde, elle verrait son rôle glisser naturellement vers celui d'initiateur et de coordinateur d'actions éparses. A la fois "soutien logistique" et détenteur d'un savoir-faire professionnel, elle deviendrait le lien entre des acteurs devenus plus nombreux.

Cette position "privilegiée" lui permettrait de mieux situer son action dans le cadre des efforts faits par l'université pour limiter l'échec en 1er cycle et de nouer des relations avec de nouveaux partenaires.

Ce nouveau rôle inclurait une importante tâche d'évaluation : mettre en place des outils, faire la synthèse des résultats, remplir la fonction d'observatoire des pratiques de l'étudiant.



Certes le soutien institutionnel pour la formation est un facteur de reconnaissance aux yeux des enseignants. Il n'en reste pas moins indispensable de poursuivre le travail de sensibilisation déjà entrepris et de l'étendre aux étudiants.

Une information large et adaptée en direction des enseignants constitue la véritable "clef de voûte" du système, pour qu'ils prennent conscience de l'enjeu de la formation documentaire, qu'ils deviennent demandeurs de formation à la fois pour leurs étudiants et pour eux-mêmes et qu'ils l'intègrent à leur pédagogie.

Cette tâche apparaît particulièrement importante auprès des littéraires qui auront dans un avenir proche un poids beaucoup plus important au sein de l'université.

Elle doit faire émerger des besoins chez les étudiants du 1er cycle et renforcer à travers la pédagogie la motivation de ceux dont les besoins se sont déjà exprimés.

Cette sensibilisation ne sera possible qu'en bouleversant la représentation stéréotypée de la bibliothèque, en renforçant son image auprès du public, et si elle assure elle-même sa crédibilité et son intégration dans l'université.

Enfin la formation des formateurs, c'est à dire aussi bien les enseignants qui accepteront d'acquérir de nouvelles compétences documentaires, que les moniteurs dont le recrutement apparaît la solution à un enseignement de masse, doit compléter cette action.

Pour remplir ce rôle les bibliothécaires devront eux-mêmes acquérir d'indispensables compétences pédagogiques. Ils pourraient alors briser les barrières catégorielles et se faire reconnaître comme leurs pairs auprès des enseignants.

### Une nécessaire cohérence interne

Entreprendre une formation massive en direction des étudiants oblige à prendre en compte l'effet démultiplicateur que risque d'avoir la formation sur la demande, à la fois quantitative et qualitative, au sein de la bibliothèque.

Quantitative, à la fois en termes de documents, de places, d'horaires d'ouverture. La bibliothèque doit se préparer à mettre en adéquation l'offre et la demande qui sera inévitablement suscitée.

Qualitative : la formation entreprise doit trouver son prolongement dans la politique d'accueil et d'accompagnement personnalisé qu'il convient de mener parallèlement, si on ne veut pas voir entamés les bénéfices que l'étudiant pourra tirer d'un tel enseignement.

Fonctions naturelles, l'accueil et l'information sont nécessairement complémentaires à la formation documentaire. Les exigences de l'étudiant augmentant, la bibliothèque ne pourra plus être un libre service qui fonctionne bien, une juxtaposition de services compétents, mais un système dont les parties entreraient en interaction pour parvenir au même but.

Il semble alors indispensable de repenser les missions de la bibliothèque autour de cette nouvelle fonction éducative et pédagogique, d'assurer la synergie de tous les services en vue du même projet ; aucune planification n'aboutira si elle n'est pas largement comprise et acceptée par tous dans l'établissement, si personne ne l'intègre dans ses actions quotidiennes (14).

Il apparaît donc que la formation documentaire des étudiants élargit les missions patrimoniales et d'accueil de la bibliothèque à la notion de soutien à la pédagogie et, renforçant son rôle de médiation, pose le problème de la place de la bibliothèque dans le contexte universitaire et de son intégration à la pédagogie. Tel sera l'enjeu des prochaines années.

## BIBLIOGRAPHIE

### Marketing

(1) SALAUN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : Cercle de la librairie, 1992. 132 p.

### Université

(2) FRANCE. Comité National d'évaluation. *Universités : la recherche des équilibres : rapport au Président de la République*, 1989-1993. Paris : Documentation Française, 1993. 153 p.

(3) FRAISSE, Emmanuel. L'Université au miroir de la lecture. *Esprit*, août-sept. 1993, n° 194, p. 128-142

(4) FRAISSE, Emmanuel. *Les Etudiants et la lecture*. Paris : Presses Universitaires de France, 1993. 262 p.

### Bibliothèques universitaires

(5) CASSEYRE, J.P. et GAILLARD C. *Les bibliothèques universitaires*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992. 126 p.

(6) FRANCE. Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport du Président pour l'année 1994*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1995. 132 p.

(7) FRANCE. Ministère de l'éducation nationale, le l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle. *Annuaire des bibliothèques universitaires et des grands établissements, 1993 : résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires*. Paris : La Documentation française, 1995. 98 p.

(8) LARBRE, François (sous la dir.). *Organiser le libre accès*. Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995. 128 p.

(9) MIQUEL, André. *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'état ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports*. Paris : La Documentation française, 1989. 79 p.

- (10 ) PALLIER, Denis. *Les bibliothèques universitaires*. In : *Universalis* 1992. Encyclopedia Universalis . p. 350-353
- (11) RENOULT, Daniel (sous la dir.). *Les bibliothèques dans l'université*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1994. 358 p.
- (12) RODA, Jean-Claude. *L'Appétit vient en lisant*. Coralie, 1995. 63 p.
- (13) RODA, Jean-Claude. L'évaluation des bibliothèques : pour quoi faire ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, t. 39, n° 1, p. 54-59
- (14) RODA, Jean-Claude *Gestion des bibliothèques universitaires : guide pratique*. Publications de l'Université de Provence, 1993. 103 p.
- (15) SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*. Paris : La Documentation française, 1988. 229 p.
- (16) VAN DOOREN, Bruno. La crise des bibliothèques universitaires. *Esprit*, août -sept. 1993, n° 194, p. 143-158

#### **Formation à la documentation**

- (17) BLANQUET, Marie-France. Danger : formation ! *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 6, p. 564-571
- (18) COULON, Alain. Enseigner la méthodologie documentaire à l'université. Quel impact ? *Argos*, 1995, n° 14, p. 68-69
- (19) COULON, Alain (sous la dir.). *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'université de Paris VIII*. Paris : Laboratoire de recherche ethnométhodologique, 1993. 100 p.
- (20) CRONIN, Blaise. Des formations de l'utilisateur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n° 2, p. 138-143
- (21) FLEMING, Hugh. *User education in academic libraries*. London : The Library Association, 1990. 194 p.
- (22) *Former et apprendre à s'informer : pour une culture de l'information*. Paris : ADBS, 1993. 110p.
- (23) FRANCE. Conférence des grandes écoles. *S'informer pour se former et pour agir*. Paris : La Documentation française, 1987. 173 p.

(24) LOOF, J.P., LEMAIGNAN, C. et MAZEAS, C. *Les attentes des utilisateurs en information scientifique et technique*. Paris : La Documentation française, 1977. 201 p.

(25) MICHEL, Jean. Former aux heuristiques de l'information. *Documentaliste*, juillet-août 1989, vol. 26, n° 4-5, p. 174-178

(26) TESSIER, Yves. Apprendre à s'informer : les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire. *Documentation et bibliothèque*, 1977, p. 75-83

(27) TOSELLO-BANCAL, J.E. L'Information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur, 1984-1989 : tendances et perspectives dans les universités. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 3, p. 184-192

### **Expériences de formation et compte-rendus**

(28) DUPONT, Lisette. La place de la formation documentaire dans la formation universitaire. *Documentation et bibliothèque*, vol. 38, n° 1, janvier-mars 1992, p. 35-40

(29) BRETTELLE-DESMAZIERES, Danièle, MONY, Sylvie, VEZIER, Liliane. *Etude sur la formation initiale des ingénieurs et cadres à la maîtrise de l'information*. Paris : Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France, 1992. 68 p.

(30) BRETTELLE-DESMAZIERES, Danièle (sous la dir.). *Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles*. Paris : Conférence des grandes écoles ; Ministère de l'Education Nationale..., 1995. 97 p.

(31) BRUNEL-BACOT, Simone, CHANTE, Alain. Vers un passeport documentaire. *Argos*, 1995, n° 14, p. 52-55

(32) FRANCE. Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques. *Formation à l'information scientifique et technique : bilan et perspectives : synthèse du séminaire du 23 sept. 1994*. Paris : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1994. 65 p.

(33) MONTBRUN, Françoise, DUFFAU, Anne-Marie. La formation documentaire dans les bibliothèques universitaires canadiennes. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 1, p. 8-20

(34) PRIVAT, J.M. La coopération entre école et bibliothèque, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 1, p. 45-48

(35) *Utilisateurs : quelle formation ? : expérience en Midi-Pyrénées : recueil des textes des communications de la journée d'étude...* Paris : ADBS-ABF, 1990

### **Formation et nouvelles technologies**

(36) BAUDE, Dominique. Formation aux CD-Rom à la bibliothèque publique d'information, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 1, p. 32-34

(37) COMBEROUSSE, Martine. Les nouvelles technologies au service de la littérature grise. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 2, p. 51-53

(38) ESTEOULE, Béatrice. La maîtrise de l'information des doctorants aux CD-Rom bibliographiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 1, p.

(39) LE CROSNIER, Hervé. L'hypertexte en réseau : repenser la bibliothèque, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 2, p. 23-31

(40) LUPOVICI, Catherine. Le Périodique électronique, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 2, p. 32-37

(41) NEGROPONTE, N. *L'homme numérique*. Paris : Laffont, 1995. 254 p.

(42) POULAIN, Martine. Internet et les bibliothèques, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 4, p. 78-79

(43) RONY-SINNO, Sandra. Bornes interactives d'orientation et d'information. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 1, p. 49-55

(44) THERY, Gérard. *Les autoroutes de l'information : rapport au Premier Ministre*. Paris : La Documentation française, 1994. 127 p.

### **Travaux universitaires**

(45) MOLLARD, Michèle. *Manager un CDI... oui mais comment ?* Mémoire de DEA. Sciences de l'information et de la communication, ENSSIB, 1995

(46) POISSON, Isabelle. *Formation à l'information des étudiants de l'enseignement supérieur*. Mémoire de DESS. INTD, 1994

## PRESENTATION DE L'UNIVERSITE

Année 95-96

<p><b>U.F.R.</b>                  Droit  <i>(Toulon - Draguignan)</i></p>	<p><b>U.F.R.</b>                  Lettres et                  Langues</p>	<p><b>U.F.R.</b>                  Sciences Economiques                  et de Gestion</p>	<p><b>U.F.R.</b>                  Sciences et                  Techniques</p>	<p><b>I.S.I.T.V.</b>                  Ecole d'Ingénieurs</p>
---	---	---	---	--

<b>I.U.T.</b>						
Biologie Appliquée	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Génie Mécanique et Productique	Maintenance Industrielle	Services et Réseaux de Communication <i>(St-Raphaël)</i>	Gestion des Entreprises et des Administrations <i>(La Garde - Draguignan)</i>	Techniques de Commercia- lisation

Président : **François RESCH**  
 Vice-Président : **Claude DAUPHINE**  
 Vice-Président du Conseil Scientifique : **Pierre BROCHE**  
 Vice-Président du Conseil des Etudes et  
 de la Vie Universitaire : **Gilles ENEA**  
 Secrétaire Général : **Bernard CAVAREC**  
 Agent Comptable : **Claude BOUILLARD**

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS A L'UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR

Année 95-96

LEGENDE

Diplômes

Diplômes

Sigles

3<sup>e</sup>  
C  
Y  
C  
L  
E

2<sup>e</sup>  
C  
Y  
C  
L  
E

1<sup>er</sup>  
C  
Y  
C  
L  
E

Bac + 6 et +	Habilitation à diriger les recherches					
	<b>DOCTORATS</b>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit</li> <li>- Sciences économiques - Gestion</li> <li>- Mathématiques - Physique - Chimie Chimie/Physique</li> <li>- Sciences de l'Ingénieur - Sciences de la terre</li> <li>- Informatique - Electronique</li> </ul>					
Bac + 5	<b>DIPLOMES D'ETUDES APPROFONDIES (D.E.A.)</b>				<b>DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEUR</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Industrie et Organisation Spatiale</li> <li>- Droit des Contentieux Public et Privé</li> <li>- Informatique</li> <li>- Mathématiques Appliquées</li> <li>- Physique des particules, Physique mathématique, Modélisation</li> <li>- Optique, Image, Signal</li> <li>- Propagation, Télécommunication, Télédétection</li> <li>- Sciences de l'Environnement Marin</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration et Gestion des Co</li> <li>- Défense et Sécurité</li> <li>- Droit Immobilier et Administrati</li> <li>- Ressources humaines et Droit soc</li> <li>- Ingénierie marine (télécommunica</li> <li>- Matériaux Milieux marins et extr</li> </ul>	
	sur dossier				sur doss	
Bac + 4	<b>MAITRISES</b>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit Privé, Carrières Judiciaires et Sciences Criminelles</li> <li>- Droit Public</li> <li>- Droit des Affaires</li> <li>- Droit Européen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L.E.A. (Langues Etrangères Appliquées)</li> <li>- Lettres Modernes (97)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Economiques "Analyse et Politique Economiques" ou "Economie et Gestion de l'Entreprise"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informatique</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Ingénierie mathématique</li> <li>- Chimie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chimie/Physique</li> <li>- Physique et Applications, « Océan-Atmosphère »</li> <li>- Electronique, Electrotechnique Automatique (E.E.A.)</li> </ul>	
Bac + 3	<b>LICENCES</b>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L.E.A. (Langues Etrangères Appliquées)</li> <li>- Lettres Modernes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Economiques "Analyse et Politique Economiques" ou "Economie et Gestion de l'Entreprise"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informatique</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Chimie/Physique</li> <li>- Physique et Applications "Océan-Atmosphère"</li> <li>- Chimie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Electronique, Electrotechnique Automatique (E.E.A.)</li> <li>- Technologie Mécanique</li> <li>- Ingénierie Electrique</li> </ul>	
Bac + 2	<b>D.E.U.G.</b>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie et Gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Mentions : - Sciences de la Matière - M.I.A.S.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres Modernes</li> <li>- L.E.A. (Langues Etrangères Appliquées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professions Immobilières</li> </ul>	
	sur dossier				sur	

**Capacité en Droit**

Nota : les formations en italique



es correspondent à des diplômes à finalité professionnelle qui ouvrent sur la vie  
endant possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études universi-  
obtention.

AEU	: Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
UT	: Diplôme Universitaire de Technologie (1 <sup>er</sup> cycle)
EUG	: Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (1 <sup>er</sup> cycle)
EUST	: Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (1 <sup>er</sup> cycle)
SG	: Maîtrise de Sciences de Gestion (2 <sup>e</sup> cycle)
ESS	: Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (3 <sup>e</sup> cycle)
EA	: Diplôme d'Etudes Approfondies (3 <sup>e</sup> cycle)
TS	: Diplôme de Technologie Supérieure
ESTU	: Diplôme d'Etudes Supérieures et Technologiques Universitaires (post DUT)
UP	: Diplôme Universitaire Professionnel
APES	: Certificat d'Aptitude au Professorat du Second degré
APET	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
APLP2	: Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel de 2 <sup>e</sup> grade
PEG	: Certificat Préparatoire aux Etudes de Gestion
ECF	: Diplôme d'Etudes Comptables et Financières
PECF	: Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières
ESCF	: Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières
PAE	: Diplôme de Perfectionnement à l'Administration des Entreprises
JEE	: Diplôme Universitaire d'Etudes à l'Etranger
NSI	: Ecole Normale Supérieure d'Ingénieurs
FM	: Institut Universitaire de Formation des Maîtres
AIP	: Modules d'Aide à l'Insertion Professionnelle
I.A.S.	: Mathématiques et Informatique, Applications aux Sciences
DEFL	: Test of English as a Foreign Language

## DIPLOMES ET PREPARATIONS SPECIFIQUES

- Préparation D.A.E.U. option A (*La Garde et Draguignan*)
  - Préparation au concours Commun Polytechnique
  - D.T.S. : Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique
  - Préparation au CAPES :
    - Mathématiques
    - Physique et Chimie
  - Préparation au CAPET
    - Technologie :
  - Options :
    - Construction Mécanique
    - Construction Electrique (*Draguignan*)
    - Génie Mécanique (option Productive)
    - Sciences Economiques et de Gestion (option comptabilité)
  - D.U.E.E. (4 niveaux)
  - Examen d'entrée au Centre de Formation Professionnelle des Avocats
  - Concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature
  - Concours d'accès à la Fonction Publique (catégories A et B)
  - Examens de Cambridge : T.O.E.F.L. - *Anglais commercial*
  - Modules d'Aide à l'Insertion Professionnelle
  - D.P.E.C.F. / D.E.C.F. / D.E.S.C.F.
  - D.P.A.E.
- (Liste non exhaustive)

(D.E.S.S.)

### I.S.I.T.V. Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var

- |                                     |                            |
|-------------------------------------|----------------------------|
| - Ingénierie Marine                 | - Ingénierie Mathématique  |
| - Ingénierie des Télécommunications | - Ingénierie des Matériaux |

Avec Bac +2 : sur dossier

RISE  
NCES  
STION  
(G.)

### DIPLOMES D'UNIVERSITE (en 1 an)

Liste non exhaustive (Juin 95)

- DESTU - Métrologie dimensionnelle
- DESTU - Qualité et Automatisation en Analyses Biologiques
- DESTU - Productive - Robotique
- DESTU - Gestion de la Qualité
- DESTU - Communication et Vente en Milieu Industriel
- DESTU - Bureautique, Informatique, Communication
- DESTU - Création et Mise en Marché des Produits Touristiques
- DUP - Maintenance Industrielle - option : Mécanique Automobile - option M.I. avec la Chambre des Métiers du Var (Formation par alternance)
- DU : Ethologie / Commercialisation des Produits Viniçoles / Patrimoine Artistique, Informatique, Publication (niveau BAC) / Médiation Pénale (post BAC)

sur dossier (et parfois entretien)

ificat Prépara-  
s de Gestion)  
t entretien

### DIPLOMES D'UNIVERSITE (en 2 ans)

- Diplôme d'Etudes Supérieures en Management (DESM)
- option Entreprise
- option Commerce International
- Gestion des Services de Santé (temps partiel)

sur dossier

ialisation des  
Financiers :  
ques et  
urances

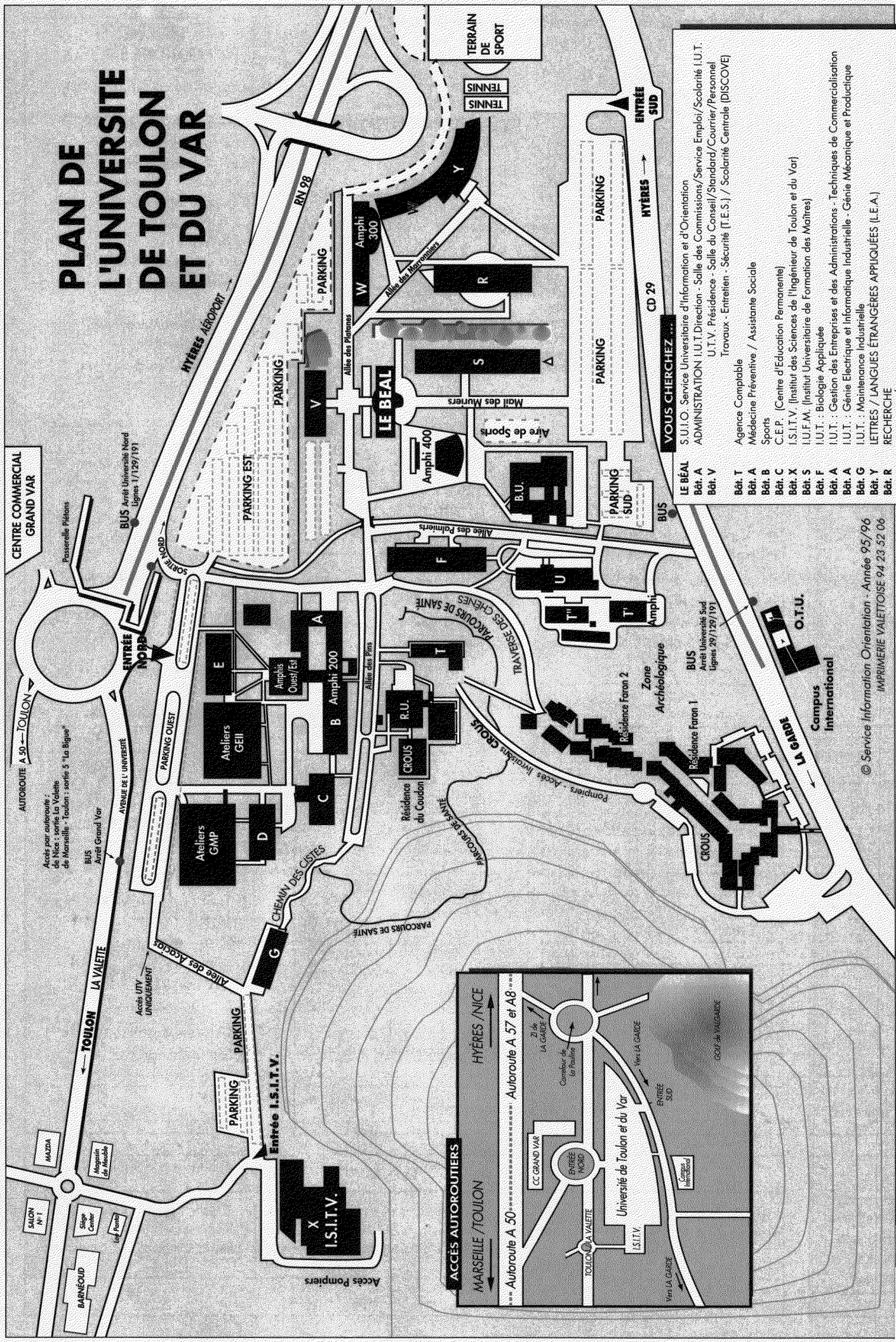
### D.U.T.

Biologie Appliquée	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Génie Mécanique et Productive	Services et Réseaux de Communication	Maintenance Industrielle	Gestion des Entreprises et des Administrations	Techniques de Commercialisation
--------------------	---	-------------------------------	--------------------------------------	--------------------------	--	---------------------------------

sur dossier

ent destinées à l'entrée et aux Concours de recrutement des enseignants (I.U.F.M.)

# PLAN DE L'UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR



- VOUS CHERCHIEZ ...**
- S.U.I.O. Service Universitaire d'Information et d'Orientation
  - ADMINISTRATION I.U.T. Direction - Salle des Commissions/Service Emploi/Scolarité I.U.T.
  - U.T.V. Présidence - Salle du Conseil/Standard/Courrier/Personnel
  - Travaux - Entretien - Sécurité (T.E.S.) / Sclolarité Centrale (DISCOVE)
  - Agence Comptable
  - Bât. T Médecine Préventive / Assistante Sociale
  - Bât. A Sports
  - Bât. B C.E.P. (Centre d'Education Permanente)
  - Bât. C I.S.I.T.V. (Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var)
  - Bât. X I.U.F.W. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres)
  - Bât. S I.U.T. : Biologie Appliquée
  - Bât. F I.U.T. : Gestion des Entreprises et des Administrations - Techniques de Commercialisation
  - Bât. A I.U.T. : Génie Electrique et Informatique Industrielle - Génie Mécanique et Productique
  - Bât. G I.U.T. : Maintenance Industrielle
  - Bât. Y LETTRES / LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (L.E.A.)
  - Bât. R RECHERCHE
  - Bât. S SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION

© Service Information Orientation - Année 95/96  
 IMPRIMERIE VALETOISE 94 23 52 06

## UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR

## EVOLUTION DES EFFECTIFS

ANNEES	I.U.T.	DROIT.	SCES ECO	SCIENCES	LETTRES	ISITV	IUFM	TOTAUX
1968.1969	58							58
1969.1970	164							164
1970.1971	298	230	108	47				683
1971.1972	483	456	198	79				1216
1972.1973	480	626	167	97				1370
1973.1974	507	767	182	122				1578
1974.1975	539	893	258	161				1851
1975.1976	571	1023	233	165				1992
1976.1977	600	1018	322	164				2104
1977.1978	670	1052	335	262				2319
1978.1979	735	970	377	258				2340
1979.1980	850	990	358	282				2480
1980.1981	865	965	375	309				2514
1981.1982	832	930	451	358				2571
1982.1983	847	896	634	387				2764
1983.1984	898	944	687	448				2977
1984.1985	866	958	703	509				3036
1985.1986	938	1064	693	506				3201
1986.1987	853	1057	720	478				3108
1987.1988	857	1321	722	471				3371
1988.1989	961	1577	677	557				3772
1989.1990	1047	1916	627	680				4270
1990.1991	1169	2070	633	843				4715
1991.1992	1371	2133	604	1004	69	40		5221
1992.1993	1584	2312	703	1272	169	100		6140
1993.1994	1610	2531	782	1508	503	167	73	7174
1994.1995	1692	2613	811	1625	982	197		7920

## SCD - UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR

### DONNEES ESGBU

		1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<b>Budget</b>	D	1 023 855	1 742 927	1 746 245	2 176 369	2 709 456	2 974 631	2 705 755
	R	1 352 882	1 404 691	1 924 230	2 176 369	2 571 191	2 601 596	3 081 464
<b>Inscrits</b>		3 404	3 762	3 782	4 109	4 216	6 641	7 185
<b>dont étudiants</b>		2 214	3 232	2 880	3 113	3 603	5 323	6 196
<b>Collections</b>		37 700	40 000	60 000	35 000	40 000	48 000	63 000
<b>Prêts</b>		47 397	46 030	56 212	54 980	52 207	61 480	68 269
<b>Entrées</b>		NC	185 000	256 198	272 111	315 800	336 318	390 340
<b>Personnel</b>		15	15	15	16	16	16	17

# SCD TOULON - Ressources informatiques et réseau

## 1 - Moyens locaux des différentes implantations

IMPLANTATIONS	CABLAGE INTERNE	TYPOLOGIE DE RESEAU	GESTIONNAIRE DE RESEAU	NOMBRE DE PRISES	APPLICATIONS	FOURNISSEUR PRODUIT
Centrale La Garde	Fibre optique double paire torsadée	ETHERNET	NOVELL	22	CD ROM INTERNET	
					Prêt automatisé PERIODIQUES	ISL (MOBIBOP) DATATREK
Droit Toulon	Double paire torsadée	ETHERNET	NOVELL	10	CD ROM INTERNET	
				6	Gestion biblio intégrée	EVER (Loris)
Droit Draguignan					Prêt automatisé	ISL (MEDIABOP)
ISITV	Fibre optique double paire torsadée	ETHERNET	NOVELL	9	CD ROM INTERNET	

## 2 - Liaisons entre les différentes implantations

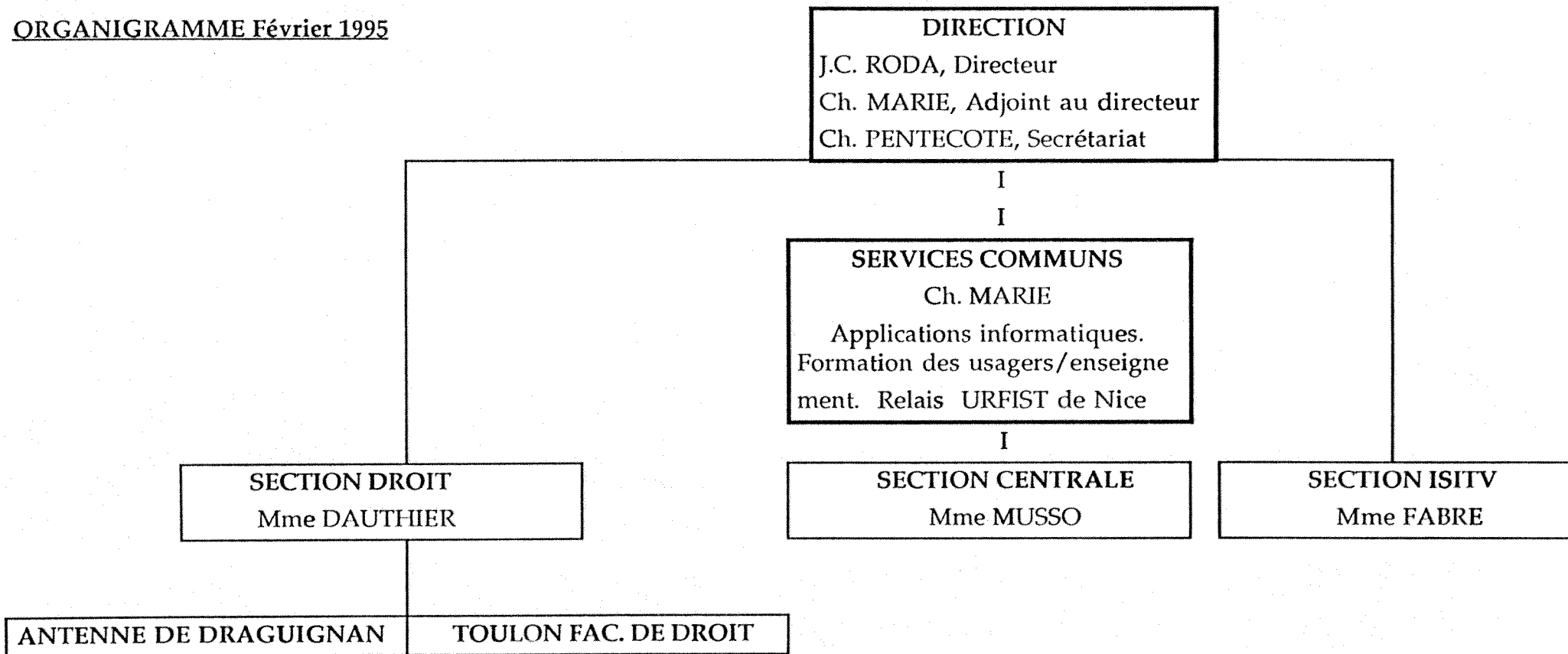
IMPLANTATIONS RELIEES	NATURE DE LA LIAISON	GESTIONNAIRE DE LA LIAISON	APPLICATIONS UTILISEES	NOMBRE DE POSTES INTERCONNECTES
B. Centrale et ISITV	RENATER	CRI UTV	CD-ROM	2

## 3 - Accès aux réseaux publics

IMPLANTATIONS	RESEAUX	APPLICATIONS	NOMBRE DE POSTES
B Centrale	R3T2 RENATER	INTERNET	2
B de l'ISITV	R3T2 RENATER	INTERNET	1

NIVERSITE DE TOULON ET DU VAR  
BIBLIOTHEQUE Jean-Pierre BEGUET

ORGANIGRAMME Février 1995



# UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR

## FORMATION A LA DOCUMENTATION

### 1992 - 1995

Annexe VI

	ANNEE	NIVEAU	NOMBRE D'ETUDIANTS	NOMBRE D'HEURES		INTERVENANTS	ENSEIGNEMENTS TRAVAUX	VALIDATION		
				ETUDIANTS	ENSEIGNANTS					
UFR DROIT	1992-1993	AJ 1	20	20	40	Bibliothécaires Vacataires professionnels	Cours magistraux	Contrôle continu + Contrôle final		
		AJ 2	20	16	32		TD			
	1993-1994	AJ 1	20	14	28		Bibliothécaires	TD	Eval. De la bibliogr. du mémoire DEA (prévu)	
		AJ 2	20	14	28					
	DEA	32	10	20						
1994-1995	AJ 1	20	16	32	Biblioth. Enseign.	TD				Contrôle continu
ISITV Institut des Sciences et de l'Ingénieur	1992	1e année	40	12	22	Bibliothécaires				Cours - TD
	1992-1993	1e année	60	12	60	Bibliothécaires Enseignants Intervenants extérieurs	TD Travaux personnels Dossiers bibliog. Mini-Projets	Notation (QCM et travaux)		
	1993-1994	1e année	80	16	80					
		2e année	6 (mini projets)	80 (tutorat)	80 (tutorat)					
	1994-1995	1e année	80	12	60					
3e année		80	15	75						
UFR Lettres	1993-1994	Licence Option	10	156	156	Bibliothécaires URFIST Enseignants	Cours TD Dossier à soutenir	Contrôle continu (2 modules)		
LEA Lettres Etrangères Appliquées	1994-1995	Licence	20	156	156	Intervenants extérieurs	Stage	Examen final		
Maîtrise		5	64	64	Bibliothécaires Enseignants-Inform. Intervenants ext.	TD Mémoire Maîtrise	Contrôle final (3 modules) Soutenances			

**ASSISTANAT JURIDIQUE : 1ère année****Techniques documentaires**

1ère séance	Présentation du programme, généralités
2ème "	Les clés du document
3e "	Typologie des documents
4e "	Grands traités et dictionnaires permanents
5e "	Les principales revues de droit
6e "	Les banques de données juridiques
7e "	La RDI en droit
8e "	Le CD-Rom de la Cour de Cassation
9e "	ELECTRE, un CD-Rom de livres
10e "	MYRIADE, CD-Rom de périodiques
11e "	Les encyclopédies générales françaises
12e "	Les encyclopédies et dictionnaires étrangers
13e "	L'accès aux documents et les enjeux de l'information.



.../...

<b>ASSISTANAT JURIDIQUE 2eme année</b>
--

**Documentation juridique informatisée**

1ère séance	LEXILASER
2eme "	RDI et mots-clés
3eme "	ELECTRE
4ème "	Banques de données : LEXIS, JURIDIAL, JURI-DATA
5ème "	DIDAC-DATA - Les bases sur minitel
6ème "	L'accès aux documents
7ème "	1 cas pratique - Evaluation

## INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Programme de la session de juin 1992

### ISITV

**1ère séance** : L'auteur et ses publications : 3h

- Le document, description bibliographique
- Différents types de documents
- Exercices de catalogage

**2ème séance** : La démarche documentaire : 3h

- la formulation de la demande au mot-clé
- L'indexation "matière"

**3ème séance** : La recherche des textes majeurs : 3h

- Les grands ouvrages de référence
- Thèmes de recherche, exercices

**4ème séance** : Les instruments bibliographiques généraux : 3h

- Catalogues, bibliographies générales, BN-Opale, Sibil, OCLC
- Recherches bibliographiques d'application

**5ème séance** : Bibliographies spécialisées et banques de données : 5h

- Bibliographies spécialisées en sciences
- Recherche bibliographique, exercices
- Utilisation d'un CD-Rom

**6ème séance** : Recherche documentaire informatisée : 5h

- Les langages documentaires
- Recherche par terminal
- Recherche par minitel

	INFORMATION				COMMUNICATION			
1AE	<b>OBJECTIF:</b> collecter et présenter l'information pour l'entreprise: - Enjeu de l'info pour l'entreprise - Diversité des informations - Les outils de collecte de l'information: + CDROM: stratégie de recherche + INTERNET + La RDI: Le marché de l'information, choix des serveurs, interrogation de recherche: Dialog. - Construction d'un produit documentaire: bibliographie (normes, types, rôles), revue de presse...	<b>PROF</b> Boutin  Mme Fabre IRIS URFIST Boutin  Mme Fabre	<b>NBH</b> 2  1 4 1,5 5 2 6  2 4  8,5 19	<b>EK</b>  Sal. Info Sal. Info Dossier Sal. Info  Dossier	<b>OBJECTIF:</b> Les techniques d'expression écrites et orales pour la recherche du stage ouvrier et la rédaction de rapports. - recherche du stage ouvrier + Quel stage? + Quel interlocuteur dans l'entreprise + Se présenter: oral et écrit ( CV) - La rédaction du rapport: + Le fond ; le contenu + La forme: Règle de typographie Utilisation des logiciels bureautiques - Préparer la soutenance orale.	<b>PRO</b> Ulysse  Boutin	<b>NBH</b> 15  4  0 - 19 40	<b>EKT</b>  Sal. Info
2AE	Les techniques modernes de recherche documentaire: rappels et approfondissement biblio, RDI spécialité, INTERNET <b>OBJECTIF:</b> Organisation de l'information: base documentaire personnelle et base documentaire de l'entreprise. - construction d'un DGI - Les techniques de gestion doc. et les outils (GED: IB IT; "livre électronique") - Enjeux: partage de l'information; diffusion interne; protection de l'info. - Dossier général d'information	<b>PROF</b> Rousselot  ARIST Rostaing Boutin	<b>NBH</b> 2 3  2 15  4 18	<b>REM</b> Dossier  IT IB Sal. Info Dossier	Soutenance orale <b>OBJECTIF:</b> Préparer l'ingénieur à son futur rôle. - La communication dans l'entreprise. - Les relations humaines dans l'entreprise. - La communication interpersonnelle. - Diriger et animer une équipe - La conduite de réunions. - La gestion des conflits. - La gestion du temps.	<b>PRO</b> Ulysse Baigand	<b>NBH</b> 1 3 1 3 1 3 1 6 1 6 1 6 1 6 7 33	<b>REM</b>  Dossier
3AE	Les techniques modernes de recherche documentaire: rappels et approfondissements biblio, RDI spécialité, INTERNET, GED <b>OBJECTIF:</b> Intégration de l'information dans le système de décision: La VT - La VT dans l'entreprise: définition, enjeux, exemple - Le brevet: source d'information pour la VT et Concurrentielle. - Les outils de la VT ( bibliométrie) - Synthèse	<b>PROF</b> Rousselot  Boutin  ARIST Rostaing Ouoniam	<b>NBH</b> 2 3  4  2 2 4 10 12 15	<b>REM</b>  Sal. Info Dossier Dataview	<b>OBJECTIF:</b> Recherche d'emploi et insertion dans la vie professionnelle: - Projet professionnel - CV et Lettres de motivations - Entretien d'embauche	<b>PRO</b> Baigand  APEC7	<b>NBH</b> 1 4 1 4 4 2 12	<b>REM</b>

**LICENCE L.E.A.**

**Option : *Documentation internationale***

**MODULE 1 : Méthodologie de la recherche documentaire (106 h)**

- 1.0 - Introduction : les métiers de la documentation
- 1.1 - Collecte et traitement de l'information
  - acquisition des documents
  - inventaire - bulletinage
  - catalogage
  - diffusion
- 1.2 - Analyse de documents
  - résumé, abstract
  - vedette-matière, mot-clé
  - constitution d'un index, d'un thésaurus
  - indexation systématique
- 1.3 - Bibliographie et recherche de l'information
  - apprentissage de langages documentaires : Questel, Esa
  - établissement d'une bibliographie imprimée
- 1.4 - Technologie et informatique documentaire
  - l'accès aux nouvelles technologies de l'information
  - création d'une banque de données
  - les supports de l'information

**MODULE 2 : Gestion des documents (50 h)**

- 2.1 - Gestion d'un service documentaire
  - différents types d'établissements
  - budget, locaux, matériel
- 2.2 - Coopération et réseaux documentaires
  - réseau documentaire, réseau informatique, réseau catalographique
  - Internet

**MAITRISE L.E.A.**

**Documentation internationale**

**MODULE 1 - Méthodologie de la gestion documentaire (22h)**

- 1.1 - Conduite de projet
- 1.2 - Approche marketing appliquée à la documentation
  - méthodes d'enquêtes
  - logiciels de dépouillement et d'analyse
- 1.3 - Approche qualité appliquée à la documentation
  - méthodes d'organisation
- 1.4 - Exploitation des résultats ; connaissance du lectorat
  - éléments de la sociologie de la lecture, comparaisons internationales

**MODULE 2 - Droit des auteurs et déontologie de l'accès à l'information (18h)**

- 2.1 - Droit des auteurs et statuts légaux
  - éléments du droit de la propriété intellectuelle, comparaisons internationales
- 2.2 - Pratiques et procédures légales
  - photocopie, protection des logiciels
- 2.3 - Confidentialité, CNIL

**MODULE 3 - Technologie et accès aux réseaux informatiques internationaux (44h)**

- 3.1 - Mise en forme de documents multimédia
  - manipulation
  - stockage
  - transmission
  - conception, initiation aux arts graphiques
- 3.2 - Réseaux documentaires internationaux
  - pratique des réseaux d'accès aux documents
  - pratique d'Internet
- 3.3 - Bases de données documentaires internationales

## ENQUETE "A"

### Enquête de satisfaction

Fin juin 1992, J.C. RODA, conservateur en chef à la Bibliothèque Universitaire de Toulon et du Var sollicite le besoin de découvrir les attentes et besoins des étudiants du capus afin d'améliorer le service et la qualité de son administration.

Dans cette optique il fait appel à l'Association Coralie émanant de l'UFR de Sciences Economiques.

Deux étudiants de Maîtrise Sciences de Gestion sont chargés de l'étude et 14 enquêteurs appartenant à l'UFR Sciences Economique entreprennent la passation des questionnaires.

#### **Contenu**

Le questionnaire, établi par rapport aux attentes de J.C. RODA aborde les thèmes suivants :

- la fréquentation de la B.U.
- la satisfaction des étudiants
- le comportement général face à la lecture
- les attentes concernant la BU idéale
- les procédures de recherche documentaire
- la signalisation

#### **Echantillon**

Un échantillon représentatif de la population étudiante (année d'études, sections, cycles) est arrêté à 300 questionnaires.

#### **Questionnaires**

Les questionnaires sont passés en face à face auprès des étudiants sur l'ensemble du campus. Tous les questionnaires sont saisis sur informatique à l'aide d'un logiciel de traitement d'enquêtes, donnant lieu à des tris à plats, résultats filtrés par couche de population, tris croisés.

#### **Résultats**

L'analyse des résultats observés est développée dans un document de synthèse faisant apparaître les forces et faiblesses de la B.U. et remis au destinataire en décembre 1992.

**ENQUETE "B"**

Etude sur les comportements de lecture  
des étudiants de l'Université de Toulon et du Var

Etude commandée en 1994 à l'association Coralie sous la direction du président de l'UFR  
Sciences économiques.

**Echantillon**

L'enquête a été menée par trente étudiants de Maîtrise Sciences de Gestion sur un pannel  
représentatif de 300 étudiants selon la filière et l'année d'étude.

Le sondage a été mené sur le campus, sur d'autres lieux que la bibliothèque.

**Contenu**

Le questionnaire (57 questions) a été établi selon les thèmes suivants :

- pratiques de lecture des étudiants,
- fonction sociale de la lecture,
- stratégie universitaire de lecture,
- fonction de la bibliothèque
- fonction utilitaire du livre.

**Exploitation**

Tous les questionnaires ont été saisis sur informatique, à l'aide d'un logiciel de traitement  
d'enquêtes, grâce auquel ont été opérés des tris à plat et des tris croisés ainsi que des cartes de  
rapprochement et des études de dépendance entre certains critères.

Une synthèse des résultats a été élaborée.

**ENQUETE "C"**

**Enquête sur la bonne utilisation  
de la bibliothèque universitaire**

Menée par une lauréate du CAPES Documentation en stage à la bibliothèque universitaire au printemps 1995.

**Questionnaire**

Il a été élaboré en concertation avec le directeur et le personnel.

Il porte sur :

- une éventuelle formation acquise antérieurement,
- les pratiques documentaires et l'utilisation des ressources et des outils de la bibliothèque (particulièrement les nouvelles technologies),
- l'intérêt pour la formation documentaire et les attentes des utilisateurs
- d'éventuelles remarques et suggestions.

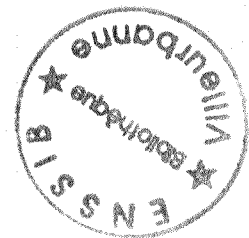
**Passation**

La diffusion du questionnaire s'est faite en salle de lecture et dans la hall de la bibliothèque, le plus souvent auprès de groupes de 2 ou 3 étudiants, avec explication de certaines questions et incitation à répondre aux rubriques "remarques et suggestions".

Au total 80 questionnaires ont été remplis, dont une vingtaine individuellement à l'accueil.

**Exploitation**

Seul un dépouillement chiffré des résultats avec listage des observations a été établi.





## GRILLE D'ENTRETIEN ENSEIGNANT

### LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

- Quels sont vos rapports personnels avec la B.U. ?
- Quel est pour vous le rôle et la place de la B.U. au sein de l'Université ?
- Qu'attendez-vous de la B.U. pour les étudiants ?  
pour les étudiants du 1er cycle particulièrement ?  
pour vous même en tant qu'enseignant ?  
en tant que chercheur ?

### INFORMATION - RECHERCHE DOCUMENTAIRE

- Quelles pratiques documentaires personnelles aviez-vous lorsque vous étiez étudiant ? Avez vous reçu une formation ? Comment avez-vous appris ?
- Pensez-vous que la capacité à rechercher et exploiter l'information est très (plus) importante aujourd'hui ? Pour les étudiants et particulièrement ceux du 1er cycle ?
- Pensez-vous qu'un apprentissage soit nécessaire : à la recherche de l'information aux méthodes de travail ?
- Qui doit le faire ? Les professionnels de l'information (les bibliothécaires) ? Les enseignants ?
- Quels seraient leurs rôles respectifs ?

### NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Utilisez-vous personnellement des technologies récentes (CD-Rom, télématique, Internet) pour vos besoins d'information ?
- Quelle place prennent ou doivent prendre aujourd'hui ces technologies ? Sont-elles indispensables pour un enseignant pour un étudiant ?

### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Statut :
- Age
- Discipline :
- Nombre d'étudiants :
- Recherche :

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8049670

F